DES MALADIES
DE LA VOLONTÉ.

DES MALADIES
DE LA VOLONTÉ,

OU

ÉTUDES DES LÉSIONS DE CETTE FACULTÉ

DANS L'ALIÉNATION MENTALE,

PAR

M. LE D[r] E. BILLOD.

(Extrait des Annales médico-psychologiques.)

PARIS.
IMPRIMERIE DE L. MARTINET,
RUE JACOB, 30.
1847.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Extrait des ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.

MALADIES
DE LA VOLONTÉ.

PAR

M. le Dr E. BILLOD.

I.

Considérations physiologiques et psychologiques sur la volonté, pour servir de base à l'étude des lésions de cette faculté.

Si l'on consulte tous les traités ou mémoires qui ont paru en pathologie mentale, on ne tarde pas à se convaincre que les troubles de l'intelligence, des sensations et des sentiments sont presque les seuls qui aient eu le privilége d'attirer l'attention des médecins, et qu'une lacune véritable existe relativement aux lésions de la volonté. A peine, en effet, si de loin en loin, dans le cours de quelque ouvrage, il arrive à l'auteur de laisser échapper un mot touchant cette faculté. Disons cependant qu'Esquirol semble avoir pressenti l'importance d'une étude qui aurait pour objet les altérations de la volonté. Nous trouvons, en effet, dans sa note sur la monomanie homicide le passage suivant que je crois devoir reproduire, car non seulement il fait connaître l'état de la science sur le sujet qui m'occupe, mais j'y trouve encore comme une sanction anticipée de mon

travail par ce grand maître : « Mais si, dit-il, l'intelligence peut être pervertie ou abolie, s'il en est de même de la sensibilité morale, pourquoi la volonté, ce complément de l'être intellectuel et moral, ne serait-elle pas troublée ou anéantie ? Est-ce que la volonté, comme l'entendement et les affections, n'éprouve pas des vicissitudes suivant mille circonstances de la vie ? Est-ce que l'enfant et le vieillard ont la même force de volonté que l'adulte ? Est-ce que la maladie n'affaiblit pas l'énergie de la volonté? Est-ce que les passions n'amollissent pas ou n'exaltent pas la volonté? Est-ce que l'éducation et mille autres influences ne modifient pas l'exercice de la volonté ? S'il en est ainsi, pourquoi la volonté ne serait-elle pas soumise à des troubles, à des perturbations, à des faiblesses maladives, quelque incompréhensible que cet état soit pour nous? Comprenons-nous mieux les maladies qui ont pour caractère la perversion de l'intelligence ou celle de la sensibilité morale? »

Ce passage d'Esquirol fait ressortir encore davantage le surprenant de cette lacune en pathologie mentale. Aussi, justement étonné de cet état de choses, et songeant, d'ailleurs, au rôle si important que joue la volonté dans la production de tous les phénomènes de l'ordre moral, dans toutes les manifestations de la personnalité humaine, j'ai dû rechercher les causes de ce silence des auteurs sur les altérations qu'elle peut subir. Aurait-on méconnu ou contesté, me suis-je d'abord demandé, l'importance de cette faculté ? Mais cette explication ne pouvait soutenir le moindre examen.. Comment, en effet, méconnaître ou contester l'importance d'une faculté sur laquelle reposent

toute la morale, toute l'histoire, tous les gouvernements, toutes les institutions politiques ou religieuses, toutes les législations, tous les systèmes d'éducation, de répression, de punition et de récompense ; sans laquelle on ne saurait comprendre les notions du mérite et du démérite, du juste et de l'injuste, les idées de droit, de devoir, de liberté, de libre arbitre, de responsabilité, de vice, de crime, de vertu ? N'est-ce pas pour régulariser son exercice dans les sociétés qu'a eu lieu la pénible élaboration des lois, ce que démontrent d'un bout à l'autre et le Bulletin des lois et le Code civil? Et n'est-ce pas avec beaucoup de raison qu'un philosophe éminent de nos jours a pu dire que la volonté était ce qu'il y a de vraiment personnel, de réellement humain dans l'homme?

Je ne pouvais pas davantage, pour me rendre compte de cette lacune, invoquer la rareté des lésions de cette faculté, car il est bien peu d'aliénés, s'il en est même, qui n'en présentent sous une forme ou sous une autre, et à tel ou tel degré; c'est du moins ce que démontre l'observation dirigée dans ce sens, et ce que l'on pouvait même concevoir *à priori*.

Enfin, après avoir tour à tour passé en revue et rejeté plusieurs autres explications, j'ai cru voir la raison principale de cette omission dans la manière dont la volonté a été comprise par les uns et par les autres. Pour beaucoup de personnes, par exemple, la volonté ne représente pas une faculté aussi distincte que l'intelligence et la sensibilité; elle se réduit en quelque sorte à des organes qui obéissent et à des facultés qui ordonnent. Soit, par exemple, une intelligence concevant un acte à

accomplir, et une motilité accomplissant cet acte, ces personnes pensent que tout est dit, oubliant que cet acte ne s'accomplirait jamais sans l'intervention d'une troisième faculté qui établit un rapport entre l'intelligence qui conçoit et fixe un acte et la motilité qui l'accomplit; en d'autres termes, d'une faculté qui fait que la motilité entre en exercice pour l'accomplissement d'une volition conçue, délibérée et déterminée par l'intelligence. Il n'est pas moins nécessaire de tenir compte de cette troisième faculté, que de connaître en anatomie les moyens d'union de deux os dont on veut apprendre l'articulation.

D'autres, plus psychologistes, au rebours des précédents pour qui la volonté consiste plutôt dans la fonction qui accomplit que dans la faculté qui conçoit la volition, la font consister beaucoup plus dans la seconde que dans la première. La volonté, pour eux, est une faculté presque exclusivement intellectuelle; la motilité vient bien à la suite, il est vrai, mais lorsqu'elle commence, la volonté a déjà prononcé, le muscle ne fait qu'obéir, et sa contraction n'est pas même nécessaire pour qu'il y ait exercice de la volonté. Cette opinion aussi exclusive que la précédente, méconnaît comme elle le rapport qu'établit la volonté entre l'intelligence et la motilité, entre la faculté qui conçoit et la fonction qui exécute; en d'autres termes, elle ne tient pas suffisamment compte du rapport qui unit l'agent à l'instrument, rapport dans lequel gît essentiellement la volonté. Un homme, par exemple, doué d'une intelligence parfaitement saine et en état de bien concevoir et de bien délibérer, et d'une motilité intacte, serait exactement, sans la volonté, dans la situation d'un

pianiste de talent en présence d'un instrument excellent dont il ne pourrait se servir ; le talent de cet artiste et les qualités de cet instrument ne se révéleront que quand le rapport s'établira entre l'un et l'autre. En méconnaissant ce rapport, les deux opinions dont il vient d'être parlé conduisent à une sorte de négation de la volonté, qui nous donne la clef du silence que l'on a gardé sur les altérations de cette faculté ; il est clair qu'elles ont presque toutes été rattachées à des lésions, soit de la motilité, soit de l'intelligence. Il est assez remarquable, toutefois, que malgré cette négation et malgré ce silence, l'importance de la volonté n'ait été contestée par personne ; mais, il faut bien le dire, son adoption est le fait d'une sorte d'intuition non raisonnée ; il en est à peu près de ces vérités reconnues par tout le monde, sans cependant être bien comprises, comme de ces lumières dont l'éclat vous frappe sans que vous soupçonniez la nature du foyer d'où émanent les rayons. Pour nous qui entreprenons un travail sur les maladies de la volonté, nous devons d'abord bien fixer le sens dans lequel nous entendons ce mot, afin de prévenir le reproche peut-être formulé déjà dans l'esprit du lecteur, de bâtir sur le sable, en essayant de résoudre une question dont les termes seraient, sinon absolument inconnus, du moins mal établis. De là résulte clairement la nécessité d'entrer dans quelques considérations de *physiologie psychologique* avant d'aborder la partie pathologique de ce travail.

Ce n'est point sans intention que j'ai uni de cette manière la physiologie et la psychologie ; la scission profonde qui trop longtemps a séparé ces deux sciences, disons mieux, ces deux

branches d'une même science, nuisait trop à la solution que je cherche, pour que je ne dusse pas m'efforcer de la faire disparaître ; il est temps, d'ailleurs, que faisant rentrer la psychologie dans la physiologie, dont elle pouvait être distinguée mais jamais séparée, on n'intercepte plus la lumière que se prêtent mutuellement ces deux points de vue d'une même chose, de l'organisation humaine. La volonté impliquant nécessairement l'idée d'activité, nous devons commencer par cette dernière.

On donne le nom d'activité au pouvoir que nous partageons avec certains êtres de produire des changements en nous-mêmes ou dans les êtres qui nous sont extérieurs, en d'autres termes, de nous modifier ou de modifier ces mêmes êtres. Tout le monde sait distinguer l'actif du passif; aussi ancienne que le monde, cette distinction se trouve confirmée dans toutes les langues ou il y a des verbes actifs et passifs, exprimant les uns des actes produisant des modifications, les autres des modifications opérées par certains actes.

Si nous jetons les yeux sur le monde extérieur, nous le peuplons d'êtres actifs; lorsque nous sommes témoins de ces innombrables effets qui se produisent à la surface de la terre, bien que nous n'apercevions que des rapports de succession, nous admettons aussi des rapports de causalité ; nous rapportons tous ces effets à une cause, à un pouvoir propre à certains êtres de les produire. Nous savons très bien, par exemple, que c'est le vent qui agite les feuilles dans les arbres, que c'est lui encore qui fait marcher un vaisseau en enflant ses voiles; la vapeur possède une activité qui fournit de nos jours les applications les

plus merveilleuses, et que nous lui attribuons; l'aimant exerce une action sur le fer; la chimie nous révèle une infinité d'actions des corps les uns sur les autres; et l'immortel Newton ne nous a-t-il pas fait connaître, par sa loi de l'attraction, la force qui fait graviter les corps? L'esprit humain, aux premiers âges de la science, a d'abord recherché la cause des effets dont il était témoin; puis, entraîné par cette soif de connaître, attachée à l'exercice de l'intelligence comme la faim est attachée à l'exercice des fonctions digestives, il s'est posé pour problème: rechercher la cause de la cause, poursuivant cette recherche jusqu'à ce qu'il arrive à cette limite de la vérité scientifique qu'il ne peut plus dépasser; il n'a pas plus tôt franchi une barrière, qu'une autre se dresse sur ses pas. Malgré les progrès incontestables qu'ont faits les sciences naturelles depuis que Bacon inaugura la méthode d'observation, malgré cela, dis-je, et malgré les travaux immortels de tant de savants, la science ne peut encore être définie avec Pascal, « qu'une ignorance savante qui se connaît. » Mais si l'esprit humain est bientôt arrêté dans ses rapports de causalité, il n'en est pas moins vrai que nous pouvons constater une puissante activité se développant de toutes parts à la surface de la terre. Or, tout le monde reconnaît aisément les caractères de cette activité; c'est une activité qui s'ignore, elle est exercée par des causes aveugles, elle n'a pas l'initiative de cet exercice, elle ne se possède pas, elle ne sait ce qu'elle fait; et, ce qu'elle fait, il ne dépend pas d'elle de ne pas le faire; elle ne se sent pas agissante et n'aperçoit ni la fin ni le but qu'elle va atteindre. Les forces naturelles manquant

d'intentionalité ne peuvent représenter en définitive que des instruments, que des ressorts.

Après ce coup d'œil rapide jeté sur les effets que nous voyons se produire autour de nous dans la nature, et sur les caractères de l'activité qui les produit, si nous examinons les actes généraux rapportés à l'homme, nous établissons de suite une grande distinction. Les uns relèvent de cette activité aveugle, de cette activité qui s'ignore et qui est propre aux objets et aux êtres dont notre globe est peuplé ; il est, en effet, des actes que nous produisons sans que nous en ayons la responsabilité, des actes qui ne nous appartiennent pas, pour lesquels nous manquons d'intentionalité, car nous n'avons pas, en les exécutant, la conscience de pouvoir faire le contraire. Tels sont, par exemple, sans parler des phénomènes si nombreux qui se passent dans les liquides et les solides de notre économie, soumis comme tous les autres à l'empire des lois physiques, et sans parler non plus de tous ces phénomènes organiques et fonctionnels à la production desquels est affecté un système nerveux spécial, le système nerveux ganglionnaire, tels sont, dis-je, les actes que nous exécutons à l'aide du système nerveux de la vie de relation, sous l'influence de l'instinct dans l'enfance et même plus tard, lorsqu'il nous entraîne en dépit que nous en ayons, ou à notre insu, sous l'influence de certains penchants ou appetits, dans certaines circonstances où la sensibilité vivement affectée réagit énergiquement à la suite de certaines impressions, dans certaines maladies, pendant le sommeil et sous l'influence de l'habitude. La folie semble souvent substituer à la volonté, acti-

vité volontaire, une activité de ce genre, c'est-à-dire une activité involontaire. Ne pouvant nous étendre ici sur les instincts, les penchants, les passions, le sommeil et les habitudes considérés au point de vue de l'activité et dans leurs rapports avec la volonté, nous passons outre pour le moment, nous réservant de combler plus tard cette lacune. Mais à côté de ces actes qui ne dépendent pas de nous, dont nous ne sommes pas responsables et que nous ne pouvons pas nous attribuer, sont des actes qui ne relèvent que de nous-mêmes, que nous avons la conscience de produire, que nous pouvons commencer ou finir, interrompre ou continuer, dont nous acceptons la responsabilité, dont nous nous attribuons le mérite ou le démérite, et qui nous attirent par conséquent le blâme ou la louange. Ces actes peuvent vraiment être dits nôtres; nous sentons tous en les exécutant que nous usons de notre libre arbitre, que nous avons le pouvoir de les produire, de les suspendre ou de les continuer; nous avons bien ici la conscience d'être cause et non plus quelque chose comme une force naturelle. C'est à ce pouvoir que l'on donne le nom de volonté, dans le sens psychologique le plus général; mais nous ne saurions nous contenter de cette définition pour l'étude à laquelle nous nous livrons; nous devons préciser davantage.

La volonté est une faculté éminemment complexe, composée d'éléments nombreux; mais on arrive facilement à établir parmi ces éléments une distinction fondamentale. Donnant le nom de volition à ce qui doit ou peut être voulu, il faut bien admettre des facultés qui engendrent, font naître, préparent et déterminent

la volition; il n'est pas moins nécessaire d'admettre des facultés ou fonctions qui l'exécutent, et enfin un je ne sais quoi d'intermédiaire, qui fait que, la volition étant toute préparée et déterminée, une faculté ou fonction entre aussitôt en exercice pour son accomplissement. Or, ce je ne sais quoi constitue ce qu'il y a d'essentiel dans la volonté, c'est même là la volonté proprement dite et dans le sens physiologique le plus pur. Cet élément est la partie essentielle de la volonté, avons-nous dit, tandis que les autres ne sont en quelque sorte que des accessoires empruntés à d'autres facultés. Presque toutes les facultés et surtout les facultés intellectuelles concourent à la création, à la délibération et à la détermination de la volition; plusieurs de ces mêmes facultés se prescrivent à elles-mêmes l'accomplissement de certains actes, et nous verrons que sous l'influence de la volonté, l'intelligence entre aussi bien en exercice pour l'exécution d'un acte intellectuel, que la motilité pour l'accomplissement d'un acte de son ressort. Parmi les facultés qui concourent à l'exercice de la volonté, les unes, nous l'avons déjà dit, jouent le rôle d'agent et représentent, qu'on nous permette cette comparaison, l'analogue d'un pouvoir législatif, tandis que les autres jouent le rôle d'instrument et représentent l'analogue d'un pouvoir exécutif; la volonté proprement dite établit un rapport entre ces deux pouvoirs.

Nous trouvons à cette manière d'envisager la volonté, outre la clarté, l'immense avantage de concilier la physiologie et la psychologie, suivant notre plus ferme désir. La philosophie, en effet, définit la volonté : ce pouvoir en vertu duquel nous produi-

sons des actes dont nous sommes les causes véritables, des actes que nous avons consentis, dont nous sommes responsables, des actes vraiment *nôtres*. La définition physiologique repose principalement sur l'exécution. Or, nous croyons que la meilleure définition est la suivante, que nous pouvons donner dès à présent, sans craindre de rester incompris, grâce aux détails dans lesquels nous sommes déjà entrés : la volonté est ce pouvoir que nous avons de faire entrer en exercice un certain nombre de fonctions et de facultés, en vue de produire des actes qui revêtent les caractères assignés par la philosophie aux actes volontaires. C'est par ce pouvoir que l'homme a le maniement de son organisme, la haute direction de son activité; c'est par lui qu'il dirige incessamment son esquif vers le but marqué par l'intelligence; c'est lui qui commande l'exercice à l'intelligence, à la mémoire, à l'attention aussi bien qu'à la musculation (1), mais toujours en vue d'un but déterminé et aperçu, et c'est bien ce pouvoir qui justifie cette phrase déjà citée par nous : « La volonté représente ce qu'il y a de vraiment personnel, de réellement humain dans l'homme. »

Bien que les éléments qui constituent la volonté ne soient pas tous essentiels, et que plusieurs soient accessoires et empruntés à d'autres facultés ou fonctions, ces accessoires sont assez importants, cependant, pour que nous devions en tenir compte dans les détails qui suivent.

---

(1) Nous empruntons à M. Gerdy cette expression qui nous paraît irréprochable.

Trois ordres d'éléments constituent la volonté, et correspondent chacun à un certain ordre d'opérations spéciales. Ainsi nous avons :

PREMIER ORDRE.

A. *Génération de la volition* (facultés qui l'engendrent, ses diverses origines) ;
B. *Génération des motifs ;*
C. *Délibération ;*
D. *Conséquence de la délibération ou détermination* (1) ;
E. *Aperception ou connaissance de la volition.*

DEUXIÈME ORDRE.

Vouloir à proprement parler (c'est-à-dire mettre en rapport le premier ordre avec le troisième).

TROISIÈME ORDRE.

Exécution par telle ou telle faculté, par telle ou telle fonction, suivant la nature de l'acte à produire.

Mais il importe de ne pas oublier, et nous ne saurions trop insister sur ce point, que vouloir c'est faire ; que certaines fonctions ou facultés exécutent ce qui a été déterminé par d'autres facultés. Ces trois séries d'opérations sont indispensables pour qu'il y ait exercice *effectué* de la volonté, quoique la deuxième soit, à vrai dire, la seule essentielle. Elles sont subordonnées l'une à l'autre; on ne veut, par exemple, que ce qu'on croit pouvoir exécuter, ce qui ne veut pas dire que l'on a voulu tout ce que l'on exécute. Quand par hasard il nous arrive de vouloir

(1) Détermination est pris ici dans le sens de fixation, de prescription.

des choses impossibles, nous ne les voulons que parce que nous les jugeons possibles, et nous verrons la rigueur de ce principe se soutenir jusque dans la folie. Nous citerons, par exemple, un aliéné qui croyait pouvoir amener un nuage sur le soleil, en électrisant en sens inverse deux points de l'espace, et qui, évidemment, ne voulait obscurcir le soleil que parce qu'il croyait le pouvoir ; la lésion de l'intelligence avait amené chez lui une erreur de jugement, qui influait sur la volonté. Nous n'avons pas voulu tout ce que nous exécutons, disions-nous tout à l'heure, aussi, est-ce bien à tort que la physiologie donne le nom de volontaires à tous les mouvements exécutés dans l'état physiologique par les muscles dont les nerfs émanent du système nerveux de la vie animale; parmi ces mouvements, les uns sont bien volontaires, puisqu'ils sont la conséquence d'une détermination; mais les autres sont indépendants de toute détermination intellectuelle; le bâillement n'est pas ordinairement volontaire; les mouvements que nous exécutons en cédant à l'impulsion immédiate, irréfléchie de certains instincts, de certaines passions à leur dernière limite, les contractions si rapides et si variées des muscles de la face, dont l'infinie variété rappelle le jeu du kaléidoscope, tous ces phénomènes sont-ils voulus la plupart du temps? je le demande. Mais nous avons déjà dit que nous réservions pour un autre temps tout ce qui n'est pas volontaire quoique produit par des organes de la vie de relation, nous nous renfermerons donc dans la volonté.

La distinction que nous avons établie entre les trois ordres d'opérations qui constituent l'exercice de la volonté, devant

plus tard servir de base à une classification des altérations de cette faculté, nous devons arrêter quelque temps notre attention sur chacun d'eux.

Pour presque tous les actes que nous exécutons pendant la passion ou pendant le sommeil, nous ne savons pas, avant de les produire, que nous allons les produire, et nous ignorons le but que nous atteignons, en les exécutant. Il n'en est point ainsi des phénomènes volontaires; l'action que nous exécutons nous est connue d'avance, et en effet, agir volontairement, c'est agir en connaissance de cause, c'est agir avec la conscience de pouvoir faire le contraire de ce qu'on fait. Or, agir de cette façon suppose qu'on connaît bien d'avance ce qu'on fait; tout acte vraiment volontaire est donc précédé de l'aperception de cet acte, de la connaissance du but que nous allons atteindre. C'est là un caractère de la volonté que nous avons dû commencer par faire ressortir, pour montrer d'abord que l'exercice de la volonté est inséparable de celui de l'intelligence, ce qui nous servira plus tard à faire connaître des troubles importants, résultant de la rupture de ce lien entre ces deux grandes facultés. Mais ce n'est là qu'un caractère de tout acte volontaire, et nous devons faire l'histoire succincte de son développement, son embryologie en quelque sorte depuis ses premiers rudiments, depuis sa création jusqu'à son accomplissement. Et d'abord, de même qu'on ne pense pas sans penser à quelque chose, qu'on ne se souvient pas sans se souvenir de quelque chose, il est facile d'admettre qu'on ne veut pas sans vouloir quelque chose. Ce quelque chose, c'est la volition, que nous pouvons très bien considérer comme une

idée, avec ce caractère particulier qu'elle doit ou peut être traduite en action, en d'autres termes, qu'elle doit ou peut être suivie d'un acte. Considérant la volition comme une idée, restant idée jusqu'à son accomplissement, il est tout simple d'admettre que les volitions sont soumises aux mêmes opérations de l'intelligence que tout ce qui s'appelle idée. Je n'approfondirai pas la question de l'origine des volitions, ce serait renouveler l'interminable discussion de l'origine des idées; mais, sans vouloir remonter à la source des premières volitions, nous pouvons très bien dire quelles sont les facultés qui les engendrent ou qui les font surgir. La connaissance de ces éléments est de la plus haute importance pour la suite de ce travail. Elle est présentée synoptiquement dans le tableau qui suit, où le mot *volition* a remplacé le mot *idée*, sans que l'exactitude ait été en rien compromise.

INTELLIGENCE.

1° *Facultés génératrices de volitions :*
- *a.* Conscience, réflexion;
- *b.* Conception;
- *c.* Perception, attention.

2° *Facultés transformantes de volitions :*
- *a.* Transformation ascendante : abstraction, comparaison, généralisation;
- *b.* Transformation descendante ou raisonnement.

3° *Facultés reproductives de volitions :*
- *a.* Association des idées;
- *b.* Réminiscence;
- *c.* Mémoire;
- *d.* Imagination.

4° *Appendice à l'intelligence : jugement, raison.*

Toutes les facultés qui engendrent, transforment ou reproduisent des idées, sont aussi des facultés qui engendrent, transforment et reproduisent des volitions. Ainsi, la volition peut être récemment engendrée, transformée ou simplement reproduite; ce sont les facultés génératrices, transformantes ou reproductrices, qui font les frais de sa formation. Evidemment, cela peut être aussi bien la conscience ou la réflexion, par exemple, que la mémoire, l'imagination, ou que le raisonnement, qui fasse surgir une volition, et l'on comprend déjà que la nature de nos volitions dépend essentiellement de la nature des facultés qui ont présidé à leur formation. En parlant des différences individuelles de volonté, nous verrons quelles différences infinies séparent les hommes au point de vue de la volition, suivant les différences des facultés mises en usage pour sa génération. Pour le dire par anticipation, quelle différence n'y a-t-il pas entre un homme qui se sert, pour la production de ses volitions, d'un jugement sûr, et celui chez lequel ces mêmes volitions sont le fruit des inspirations d'une imagination légère?

Les facultés intellectuelles ne sont pas les seules qui concourent à la génération des volitions; les sensibilités, soit morale, soit physique, sont bien loin de lui être étrangères; quelques exemples mettront cela hors de doute: et d'abord, pour la sensibilité spéciale, si les impressions faites sur nos cinq sens nous servent à acquérir des connaissances du monde extérieur, elles concourent aussi à faire naître des volitions; les désirs d'entendre de la musique, de goûter des mets savoureux, de fouler des tapis moelleux, de s'entourer de mille parfums, et de récréer sa

vue d'images riantes, inspirent à l'homme des volitions spéciales. L'impression du froid donne l'idée de se couvrir ; la chaleur nous porte à nous vêtir légèrement ; les sensations attachées à l'exercice de toutes nos fonctions concourent aussi à la génération de nos volitions. La faim, par exemple, a quelquefois conseillé le vol. Car, si nous sommes passifs dans la sensation en ce sens que nous ne pouvons pas y échapper quand l'impression est faite, nous sommes actifs également, parce que nous pouvons rechercher les occasions d'éprouver des sensations agréables et fuir celles d'éprouver des sensations pénibles. J'en dirai autant des instincts ; soit, par exemple, l'instinct de la conservation : exalté (1), il donnera à l'hypochondriaque l'idée de ces soins exagérés, de ces précautions infinies dont il s'entoure ; affaibli, il conduira au suicide ; il concourt donc à la génération des volitions. Il en est de même de l'instinct de la reproduction, qui, suivant le degré de son excitation, et suivant la nature de ses perversions, inspire évidemment des volitions spéciales. Je crois devoir rappeler une fois pour toutes que volition ne veut pas dire ici ce qui doit être voulu nécessairement, mais ce qui peut être voulu, ce qui est de nature à être voulu ; ce n'est qu'une idée d'action, une sorte de projet dont l'adoption ou le rejet sera ultérieurement prononcé. Les penchants nous inspirent aussi des volitions spéciales.

Nous connaissons maintenant les éléments qui concourent à

(1 Je partage sur ce point l'opinion du docteur Michéa, qui, dans son livre si remarquable sur l'hypochondrie, considère l'instinct de la conservation comme le point de départ de cette affection.

la génération des volitions ; si nous supposons effectué ce premier temps psychologique que nous pouvons appeler temps *génératif*, une volition a pris naissance, que va-t-elle devenir ? que doit-il arriver ? De deux choses l'une : lorsque les facultés transformantes, et surtout le jugement et la raison, ont présidé à la naissance de la volition, celle-ci naît presque toute délibérée, toute jugée, et la détermination suit immédiatement ; la volition est aussitôt accomplie que conçue ; la délibération et la génération ont été simultanées ; en même temps qu'elle naissait, la volition était jugée nécessaire ou raisonnable et bonne à vouloir ; tels sont la plupart des actes que nous exécutons habituellement, journellement. Qu'un homme, par exemple, en train de courir s'arrête tout à coup devant un précipice ouvert sous ses pas ; il a jugé du premier coup d'œil qu'il devait s'arrêter, et cela presque aussitôt qu'il s'est arrêté. Ces actions, pour n'avoir pas été délibérées, n'en sont pas moins volontaires ; ce sont les seules dont nous devions nous occuper ici. C'est, à notre avis, une étrange erreur de plusieurs philosophes que de croire que toutes nos actions volontaires sont délibérées sans exception, et qu'il n'y a en quelque sorte entre elles que des différences dans la quantité de délibération. Est-il donc nécessaire d'admettre cette délibération pour nous assurer notre libre arbitre ? Peut-on dire que nous délibérons sur tout ce que nous voulons ? Les volitions conçues sous l'influence des instincts et des passions sont-elles donc délibérées ? Non, à coup sûr ; elles sont jugées sans passer par la délibération qui suppose toujours une certaine hésitation entre divers motifs. Le chat qui se garde d'ap-

procher sa patte du feu, après avoir été brûlé une première fois, a-t-il délibéré? Non, et cependant cette action est la conséquence d'un principe. Ce principe, c'est que les lois de la nature sont stables; la conséquence, c'est que : ce qui l'a brûlé une première fois le brûlera une seconde. Si cette conséquence est tirée chez cet animal, ce n'est pas par une intelligence individuelle, mais bien par cette intelligence générale qui règle l'univers, et dont l'instinct est, chez tous les animaux, l'homme compris, un des plus éclatants rayonnements. La volition ayant pris naissance, il peut donc arriver qu'elle soit en même temps jugée, quand l'évidence de sa nécessité ou de sa bonté est frappante; mais il peut arriver aussi qu'elle soit l'objet d'une opération intermédiaire à la génération et à la détermination; nous voulons parler de la délibération, qui nous représente un deuxième temps psychologique de l'exercice de la volonté, le *temps délibératif*. Le but de la délibération est d'arriver à porter un jugement sur la volition qui se présente à l'esprit, lorsque cette volition n'est pas jugée dès sa naissance.

Agir volontairement, c'est agir avec la conscience de pouvoir faire le contraire de ce qu'on fait; or, agir avec cette conscience suppose qu'on a jugé qu'il fallait faire ce qu'on fait, et non pas s'en abstenir; qu'on a eu des motifs pour et des motifs contre, sur lesquels l'esprit a prononcé. Il y a donc dans la délibération le sujet et l'objet, les facultés qui jugent et les motifs sur lesquels elles jugent. Un mot des uns et des autres : et d'abord, pour les motifs, il faut bien qu'ils soient produits par quelque chose aussi bien que la volition qu'ils accompagnent. Or, nous

pouvons leur appliquer une partie de ce que nous avons dit de la génération des volitions. Les facultés génératrices, transformantes et reproductives, les instincts, les passions, les penchants, les appétits divers, concourent à la génération des motifs. Les motifs diffèrent donc en force et en nature comme les volitions, suivant les facultés qui les font surgir et suivant les sources où ils sont puisés. On aura ainsi des motifs fournis par la conscience ou la réflexion, par le raisonnement, par la mémoire ou l'imagination, des motifs de raison ou de passion, etc. Mais étant donnés les motifs, qui jugera? qui prononcera ? Chacun répond : Le jugement aidé de la comparaison. Dans ce temps de la volonté, l'esprit tient une balance dont les plateaux sont chargés de motifs divers. D'un côté sont les poids formulés par la raison; de l'autre, les poids bruts, comme la grenaille : ce sont, par exemple, les passions, les instincts, les appétits, etc. Quand ils ne sont pas équilibrés par le poids de la raison, quand leur énergie est extrême, ils entraînent le plateau correspondant. Ainsi la volonté est souvent entraînée en dépit de la raison. Nous sentons alors la volonté nous échapper, nous n'y pouvons rien, nous cédons comme à un torrent, mais nous avons fait effort, et nos efforts, malgré leur impuissance, ont prouvé la lutte : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* D'autres fois, nous croyons céder à la raison quand nous ne cédons qu'à la passion ou à l'instinct, c'est leur poids qui l'emporte à notre insu.

La volonté cède directement à l'instinct, à la passion, à la sensibilité, ou elle n'y cède qu'indirectement, c'est-à-dire primitivement ou consécutivement à une influence exercée par

un mobile sur la faculté qui juge. Dans le premier cas, le juge signe un arrêt inique en connaissance de cause ; sa main est comme forcée, et il en a conscience. Dans le second cas, il ne voit pas la main qui dirige la sienne. Les sentiments influent, par exemple, de cette façon sur la faculté qui délibère et qui juge. On est dupe alors d'une illusion, on croit avoir bien délibéré. C'est ce que consacre cette phrase : Le cœur emporte l'esprit. Que d'actes l'on exécute sous l'influence de certains sentiments, et que l'on croit dictés par la froide raison et la saine justice ! Une injure vivement ressentie, l'amour-propre froissé, la vanité blessée, un intérêt lésé, influent d'abord sur la délibération ; l'intelligence est comme obscurcie, aveuglée ; le sentiment qui vous anime vous absorbe ; il devient le motif le plus fort, et terrasse, annulle tous ceux que la raison essaie timidement de mettre en avant, ou bien l'homme cède à ce sentiment, sachant fort bien qu'il fait bon marché de la raison. Nous sentons parfaitement l'influence de la passion sur notre volonté. Si je ne me retenais ! dit-on souvent. Que de fois encore il arrive d'attendre que les sens soient refroidis, suivant une expression vulgaire, pour répondre à une injure ; la colère et les passions sont de mauvaises conseillères ; on sent bien qu'elles ne commanderaient que des actes blâmables.

Mais nous supposons la volition non seulement engendrée, mais encore délibérée, reconnue bonne à vouloir ; reste à la vouloir, reste à faire que la fonction ou la faculté dans les attributions de laquelle elle rentre, se mette en exercice. C'est ici que se dessine le rôle essentiel de la volonté ; elle fait que telle fonc-

tion ou faculté exécute ce que telle faculté a conçu. C'est le rapport de l'exécution à l'initiative, c'est le nœud qui unit ces deux opérations. Nous nous sommes déjà expliqué à cet égard; passons à l'*exécution*. Quelles sont les facultés ou fonctions qui en sont chargées, ou plutôt quelles sont les facultés ou les fonctions sur lesquelles s'applique la volonté? Sous ce rapport, on peut établir une distinction importante dans le mode d'exercice de cette faculté. Ainsi, pour les unes, telles que l'intelligence, la mémoire, la musculation, dans lesquelles nous sommes actifs, la volonté représente une force de puissance; pour d'autres, telles que la sensibilité, les passions, les penchants, les instincts, dans lesquelles nous sommes passifs, elle se révèle comme force de résistance.

La volonté est donc tantôt puissance, tantôt résistance. Si c'est par elle que l'homme produit tant et de si grandes choses, c'est par elle aussi qu'il résiste à la douleur. C'est elle qui se tendit et résista quand Mucius Scævola laissa brûler sa main sur des charbons ardents en présence de Porsenna; c'est elle qui soutenait ce stoïcien torturé par la douleur et s'écriant : O douleur, tu ne me feras jamais dire que tu sois un mal; c'est elle qui, soutenue par le sentiment religieux, faisait la force des martyrs de la religion; c'est par elle qu'au moyen âge on résistait quelquefois à la torture sans se laisser arracher un aveu ou une rétractation; c'est par elle que l'homme résiste à ses passions, à ses instincts, et ne les satisfait pas à l'égal de la brute, qu'il court à tous les dangers et brave tous les écueils; c'est elle qui le soutient contre lui-même dans les batailles et les com-

bats individuels, et qui subit ce que les hommes de guerre appellent le baptême du canon ; c'est elle enfin qui lança le premier navire sur l'Océan, et poussa le premier aéronaute à s'élever dans les airs. La peur existe à des degrés divers chez tous les hommes ; c'est par la volonté qu'on la maîtrise et qu'on devient brave (1). Cette faculté nous représente enfin un levier qui d'un côté soulève et de l'autre résiste. Une des fonctions qui nous la montrent le plus manifestement avec le caractère de puissance ou d'activité, nous l'avons déjà dit, c'est la motilité. Le rôle de cette fonction dans les manifestations de la volonté est d'une importance telle, que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots. Nous serons brefs, d'ailleurs. Le résultat de cette fonction est le mouvement ; or, nous devons rappeler qu'il se produit au sein de notre économie deux ordres distincts de mouvements, les uns relevant du système encéphalo-rachidien, desservis par des muscles extérieurs, plus ou moins épais et pleins, soumis à l'empire de la volonté et de la conscience ; les autres relevant du système nerveux ganglionnaire, desservis par des muscles intérieurs, creux, totalement soustraits à la conscience et à la volonté. Ce deuxième ordre de mouvements est tout à fait en dehors de notre sujet ; nous l'éliminons. Le premier seul doit nous occuper, et encore devons-nous, à son égard, faire une distinction. Si la volonté peut produire des mouvements dans les muscles dépendant du système nerveux cérébro-spinal, tous les mouvements produits

(1) Le courage est une de ses révélations.

par ces muscles, il faut bien le dire, ne l'ont pas été sous cette influence. Nous n'en avons pas toujours conscience. Il est donc des circonstances où nous voulons les mouvements qui se produisent, et des circonstances où nous ne les voulons pas; et cependant, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est toujours la même fonction qui s'exerce, la musculation.

Cette fonction peut se décomposer en trois temps: 1° *émission* au centre céphalo-rachidien d'un je ne sais quoi, appelé stimulus, fluide nerveux volontaire, influx, que sais-je? 2° transmission aux muscles par les nerfs moteurs de ce je ne sais quoi; 3° contraction de ceux-ci (1). Ces trois temps correspondent aux trois éléments anatomiques suivants: 1° centre encéphalo-rachidien;

---

(1) Ces trois temps se succèdent avec une rapidité telle qu'ils paraissent simultanés; nous ne saisissons pas, dans l'état physiologique, d'intervalle entre chacun d'eux. Nous agiterons, dans le cours de cette note, la question de savoir s'il n'est pas quelque moyen de rompre cette simultanéité et d'allonger les intervalles qui les séparent. Mais il importe, pour le moment, que nous disions deux mots d'une sensation dont il nous semble qu'il n'a pas été fait mention, et qui est relative aux mouvements. Quand nous produisons volontairement un mouvement, les trois temps de tout à l'heure ont lieu successivement et dans cet ordre: *émission*, *transmission*, *contraction*; non seulement nous avons la conscience d'avoir voulu ce mouvement, mais il y a, je crois, une sensation particulière qui nous avertit de son accomplissement: c'est ce que l'on peut appeler une *sensation des mouvements*. Il faut que, le muscle se contractant, une impression se fasse sur les extrémités des nerfs de sensations qui conduisent cette impression au *sensorium commune*. Il y a également ici trois temps se succédant dans un ordre in-

2° nerfs; 3° muscles. Cette émission, qui est le point de départ de la musculation, peut être le fait de la volonté, comme elle peut être celui de la passion ou de l'instinct, sans que la conscience y assiste. Mais, quelle que soit la cause de cette émission, les trois temps que nous venons d'indiquer se succèdent toujours, et c'est toujours la même fonction qui s'exerce ; la cause seule de son exercice varie. N'est-il pas évident que la musculation s'exerce dans une foule de circonstances où la volonté, certainement, ne peut intervenir? Dans l'épilepsie, dans l'éclampsie, par exemple, n'est-ce pas toujours la musculation, naguère soumise à la volonté, aujourd'hui livrée à une force

---

verse des précédents : *impression*, *transmission*, *réception* au cerveau. Nous croyons pouvoir expliquer par un trouble de cette sensation, et nous livrons cette explication au jugement du savant auteur du *Traité sur le hachisch*, certains effets de cette pâte merveilleuse. Il a semblé à M. Moreau, sous son influence, qu'il mettait je ne sais combien d'années pour traverser le passage de l'Opéra ; à un autre, qu'il ne lui fallait pas moins de dix ans pour faire un pas. Or, nous croyons dans les cas de ce genre, d'une part : que les trois temps de la musculation, émission, transmission et contraction, sont ralentis; la contraction, par suite d'une plus lente transmission, n'arrive qu'un certain temps après que nous avons eu la conscience de l'ordonner ; d'une autre part: que la contraction ayant eu lieu, la sensation qui va l'annoncer au cerveau est aussi ralentie dans ses trois temps : *impression*, *transmission* et *réception* au cerveau, d'où il résulte que celui-ci n'est instruit qu'assez longtemps après, de l'accomplissement du mouvement qu'il lui semble avoir ordonné il y a déjà longtemps. L'intelligence d'ailleurs excitée juge immense cet intervalle, tant les idées se sont succédé, nombreuses, rapides et pressées, pendant ce court laps de temps.

aveugle dont le jeu est forcené, désordonné. Qui n'a été frappé de l'énergie, de la fureur aveugle, de l'étrangeté des contractions musculaires dans l'accès d'épilepsie? et n'était-il pas, jusqu'à un certain point, naturel, dans un temps où la science ne jetait encore que de douteuses lueurs, de supposer qu'un dieu se débattait dans le corps d'une sibylle convulsionnaire? Si nous ne disons pas aujourd'hui que c'est un dieu qui s'agite dans le corps des épileptiques, nous admettons cependant qu'un élément nouveau, inconnu dans son essence, s'empare de l'exercice de la motilité, en détruisant le principe qui, un instant avant, le régularisait. La musculation n'est donc point l'indice irrécusable de l'exercice de la volonté; c'est une force soumise à d'autres forces, une fonction soumise à d'autres fonctions. Au nombre de ces dernières se trouve la volonté; mais elle n'est pas la seule. Cette manière d'envisager la musculation s'éloigne beaucoup, on le voit, de l'opinion qui considérait la volonté comme donnant des ordres aux muscles, qui, dociles, obéissaient aussitôt; ce qui ne tendait à rien moins qu'à leur accorder de l'intelligence, car, s'il y a un abîme entre celui qui donne un ordre et celui qui l'exécute, il faut cependant que ce dernier ait assez d'intelligence pour comprendre l'ordre et l'exécuter. Ajoutons que la musculation est tellement distincte de la volonté, qu'il nous arrive quelquefois de les voir aux prises et luttant l'une contre l'autre. L'hystérique, le choréique, par exemple, peuvent jusqu'à un certain point, à l'aide d'un effort de volonté qui ne peut être prolongé, suspendre ou modifier leurs contractions spasmodiques; la lutte est ici évidente.

Nous aurions voulu épargner aux lecteurs ces détails psychologiques et physiologiques, sans doute fastidieux ; mais la suite de ce travail nous justifiera, je l'espère, en démontrant qu'ils étaient indispensables. La pathologie de la volonté eût été, sans eux, absolument inintelligible.

II.

Pathologie.

Les considérations psycho-physiologiques auxquelles nous nous sommes livré dans la première partie de ce travail, nous permettent de diviser les lésions de la volonté en trois groupes distincts, correspondant aux trois ordres d'éléments que nous avons admis comme constituant physiologiquement cette faculté.

Le premier groupe se composera de lésions de la volonté consécutives à des altérations dans les éléments qui concourent à la création, à la délibération, à la détermination et à l'aperception de l'acte à vouloir. Ces lésions sont symptomatiques.

Le deuxième groupe comprendra les lésions vraiment essentielles de la volonté proprement dite, en d'autres termes de ce pouvoir en vertu duquel certaines fonctions entrent en exercice pour l'accomplissement des actes conçus, délibérés et déterminés par d'autres fonctions ou facultés.

Le troisième groupe réunira les lésions de la volonté consécutives à des altérations dans les facultés ou les fonctions chargées d'exécuter les actes conçus, délibérés et déterminés par

d'autres facultés. Ces lésions sont symptomatiques comme celles du premier groupe.

Peut-être enfin pourrait-on admettre un quatrième groupe composé d'altérations mixtes ou composées, combinaisons véritables des lésions qui entrent dans les trois groupes précédents.

De ces diverses catégories, on le voit, la seconde seule se compose d'altérations primitives et essentielles, idiopathiques enfin, pour parler le langage de l'école. C'est bien la volonté proprement dite qui est ici lésée, et non pas la faculté d'initiative, comme dans le premier groupe, ou la fonction d'exécution, comme dans le troisième.

Si nous suivions un sentier déjà battu, si la question qui nous occupe avait déjà attiré l'attention des médecins, nous adopterions, dans notre exposition, l'ordre naturel dans lequel se succèdent les trois opérations correspondant aux trois groupes de lésions que nous admettons. Mais nous devons légitimer, en quelque sorte, la tentative à laquelle nous nous livrons, en appelant de suite l'attention sur le fait fondamental qui nous a engagé dans cette voie. Or, ce fait nous montrant la volonté lésée primitivement, essentiellement, et dans ce qui la constitue, à proprement parler, rentre dans le deuxième groupe; je crois donc devoir intervertir l'ordre de succession, sauf à le rétablir dans un travail ultérieur, et je commence par ce groupe, c'est-à-dire par les lésions de la volonté proprement dite. Il est sous-entendu que dans cette étude nous supposerons saines les fonctions ou facultés du premier et du troisième groupe. Nos

observations porteront sur des individus dont l'intelligence sera relativement intacte ainsi que la sensibilité : sur des individus, voulons-nous dire, en état de bien concevoir, de bien délibérer, de bien déterminer ce qu'il convient de faire, ayant d'ailleurs parfaitement intactes les fonctions ou facultés d'exécution, telles que la musculation, l'attention, par exemple, et ne pouvant s'en servir comme tout le monde. Les sujets de nos observations, par exemple, jugeant comme tout le monde de ce qu'il convient de faire, le désirant même, auront la conscience d'en être empêchés par une puissance intérieure qu'ils ne peuvent définir et comprendre; car il n'existe, du côté des fonctions d'exécution, aucun empêchement organique tel, par exemple, qu'une paralysie du mouvement. Ils vérifient, jusqu'à un certain point, cette parole appliquée aux dieux du paganisme : ils ont des pieds et ils ne marchent pas. Mais les faits rendront plus nettement ma pensée. J'ai pu en réunir cinq sur lesquels deux surtout m'ont paru caractéristiques. Je commence par le plus saillant, qui est en même temps celui sur lequel j'ai pu recueillir le plus de détails, le sujet de cette observation ayant été, pour l'auteur de ce travail, pendant plus de quatre mois, l'objet d'une attention non interrompue.

OBSERVATION PREMIÈRE.

Il s'agit d'un homme de soixante-cinq ans, ancien notaire, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution forte, d'une stature élevée; les yeux sont bleus, le teint pâle; les cheveux

et la barbe, blonds naguère, sont blancs aujourd'hui. Le poumon est un peu emphysémateux, et le cœur légèrement hypertrophié. La santé, habituellement bonne, à part quelques affections aiguës thoraciques, s'est dérangée pour la première fois, il y a dix ans environ, dans une circonstance que je crois devoir mentionner, car elle démontre, avec beaucoup d'autres faits du même genre, qu'il est pour l'homme, aussi bien que pour la femme, un âge critique, et que c'est celui où, après une existence active, pendant laquelle l'homme fait en innervation une dépense forte, continue, incessante et rhythmée par l'habitude, on le voit se retirer des affaires, vendre son étude, par exemple, s'il est notaire ou avoué, pour jouir de sa fortune au milieu d'un repos, en apparence bienfaisant, mais en réalité accompagné des dangers les plus grands pour sa santé. Je ne parle pas seulement ici des hommes qui substituent le repos complet, l'inertie enfin, à l'activité la plus remuante ; celui-là même qui, à cinquante ans, adopte un nouveau genre d'existence, fût-il aussi actif que le premier, est exposé, quoiqu'à un degré moindre, à des périls graves. Ce n'est pas toujours impunément que l'on vient à bouleverser le rhythme imprimé à la dépense d'innervation par une habitude de nombreuses années. C'est alors que beaucoup d'hommes sont frappés de congestion, d'hémorrhagie cérébrales, d'aliénation mentale. C'est ce dernier cas qui s'est présenté chez notre malade.

M. P..., ancien notaire, dont l'activité musculaire et intellectuelle avait toujours été forte et régulière, et qui aimait le notariat, vendit son étude il y a plus de dix ans (il avait environ

cinquante ans), et ne tarda pas à présenter les premiers signes d'une affection mentale qui, après une guérison de dix années, s'est reproduite il y a environ dix-huit mois, et dont nous donnerons plus loin les caractères, quand nous aurons terminé les commémoratifs. La vente de l'étude influa de plusieurs manières sur le développement de l'affection mentale. D'abord, cette résolution ne dut pas être prise sans une longue et épineuse délibération, car elle devait fermer la mine qui enrichissait M. P..., lequel, soit par nature, soit parce qu'il a été l'artisan de sa fortune, est très intéressé ; ensuite, M. P... aimait le notariat, avons-nous dit; il s'était attaché à sa profession comme le montagnard à sa montagne : aussi la mélancolie qu'il ressentit eut-elle d'abord tous les caractères d'une nostalgie où prédominait, comme préoccupation fixe, le regret d'avoir vendu son étude. Cette nostalgie, que l'on pourrait appeler *mal de la profession*, comme l'autre est appelée *mal du pays*, est plus fréquente qu'on ne saurait se l'imaginer, et constitue souvent le point de départ d'une véritable mélancolie, qui n'en est que l'expression plus renforcée Joignez à cette influence sur M. P... l'ensemble des conditions nouvelles dans lesquelles la vente de l'étude a placé notre malade, comme tous ceux qui se retirent des affaires à cet âge de la vie, et l'affection mentale dont nous nous occupons sera suffisamment expliquée. J'ai dû insister sur cette cause, d'abord parce qu'elle paraît être la seule que l'on puisse invoquer chez M. P..., comme cause occasionnelle, et qu'ensuite, en même temps qu'elle s'est adressée à l'intelligence et à la sensibilité, elle a dû exiger un

effort considérable de volonté. Ceci posé, je poursuis l'examen des autres commémoratifs. Lors de sa première atteinte, M. P... put cependant entreprendre un voyage en Angleterre, aller prendre ensuite des bains de mer à Dieppe, d'où il se rendit en Belgique, où il guérit presque soudainement. La mélancolie a été poussée jusqu'à une tentative de suicide.

L'intelligence de M. P... est assez développée, surtout en ce qui concerne les affaires ; sa sensibilité est médiocre, cependant il aime beaucoup ses enfants. La bienveillance et la gaieté forment le fond de son caractère. Il aimait les plaisirs, ceux de l'amour principalement, mais sans excès cependant ; se mettait avec une certaine coquetterie, se piquait de galanterie et d'amabilité, et visait quelquefois à l'esprit. Quant à l'hérédité, je ne puis me prononcer, bien que l'on m'ait affirmé qu'il n'y en eût point. Je trouve chez les descendants quelques signes de prédisposition, et je suis convaincu qu'avec de plus amples informations, on découvrirait chez les ascendants quelques cas d'aliénation mentale.

Depuis sa première maladie, M. P... s'était toujours bien porté mentalement, quand, au mois d'août 1845, il se plaignit de quelques éblouissements pour lesquels il crut devoir aller prendre les bains de mer. Au quatrième bain, il fut pris d'un érysipèle à la tête qui n'eut aucune gravité, et ne fut point suivi de trouble du côté de l'intelligence ; mais il survint une tuméfaction de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané à la partie postérieure du cou (1). Cette tuméfaction était ou parais-

(1) Je suis porté à penser que c'était un oreillon.

sait être de nature phlegmoneuse. On voulut alors prévenir la suppuration et amener la résolution à l'aide de frictions mercurielles. Ce fut à la suite de ces frictions, qui n'avaient cependant point produit de salivation, que l'état mental se troubla, et que l'affection dont M. P... est encore atteint aujourd'hui s'est développée. Le malade habitait alors la campagne, à son retour de Dieppe, et recevait des soins du médecin de la localité.

A la suite de l'érysipèle, le cuir chevelu avait été le siége d'une desquamation pulvérulente, furfuracée, avec démangeaisons, et dont la cessation coïncida avec le développement de l'affection mentale. M. Ferrus, alors consulté, tenant compte de cette sorte de répercussion, conseilla des ventouses scarifiées à la nuque et des frictions stibiées sur les scarifications, médication qui avait en outre l'avantage d'être révulsive. Un purgatif au séné est également prescrit. Lorsque M. P.. fut soumis à mon examen, il était dans l'état que je vais décrire en passant en revue les diverses fonctions, et en commençant par le système nerveux cérébro-spinal.

Fonctions d'expression. — Expression générale de souffrance, figure pâle, œil inquiet, sourcils contractés et rapprochés, voix basse, entrecoupée, anxiété extrême, anhélation, soupirs, sanglots.

Intelligence. — Troublée, mais non affaiblie. M. P... se croit perdu ainsi que toute sa famille. Il aura été l'instrument de leur ruine; c'est un mauvais père, un mauvais époux; sa maladie est une punition du ciel, c'est un fléau qui le frappe. Comme il lui est impossible de s'occuper de ses affaires, il per-

dra la fortune qu'il a amassée, sa pauvre famille en sera victime ; il sent bien qu'il ne guérira jamais. Il refuse des aliments, soit pour conjurer la colère du ciel en se mortifiant, soit pour retarder d'autant sa ruine. « Quel supplice affreux ! » s'écrie-t-il à chaque instant : « que vais-je devenir, mon Dieu ! je suis un homme perdu ! » Tout lui rappelle son horrible maladie, il trouve des rapprochements dans la circonstance la plus insignifiante. Une conversation tenue en sa présence lui rappelle son impuissance d'y prendre part. Un homme qui chante dans la rue insulte à sa tristesse; la vue d'un malheureux qui passe, mendiant et couvert de guenilles, lui suggère les réflexions suivantes : Cet homme, malgré ses haillons et sa misère, est heureux ; il jouit de toutes ses facultés, il est intelligent ; tandis que moi, j'ai des facultés dont je ne puis plus me servir. L'association des idées est donc excitée, la mémoire est intacte.

Sensibilité morale. — Elle paraît affaiblie ; mais il ne faudrait pas pour cela s'en rapporter au dire du malade, qui affirme ne plus aimer sa famille, ou du moins ne plus l'aimer autant. Il est certain que la plus grande préoccupation de M. P... est le moi lui-même. Il se plaint, comme la plupart des mélancoliques, de ne plus se sentir au fond du cœur d'affection ; c'est pour lui une souffrance ; or, cette souffrance même prouve une illusion de sentiment. S'ils n'aimaient plus, ces malades, cela leur serait indifférent comme tout le reste. Mais en tenant compte même de cette cause d'erreur, le malade brusque sa femme et ses enfants, et incontestablement les facultés affectives

sont affaiblies. La sensibilité est d'ailleurs exaltée quant aux propres souffrances du malade ; la douleur morale est des plus vives.

Sensibilité physique. — Intacte. Le malade se plaint d'éprouver une constriction très douloureuse dans la région précordiale ; mais ce phénomène est purement sympathique. Tout se resserre dans la mélancolie ; de même que la dilatation, l'expansion, semblent être l'effet de la joie. Or, on sait que le cœur est le siége le p us sensible et le plus ordinaire du retentissement de la douleur morale.

Sens. — Tous intacts. Cependant le malade prétend que les saveurs et les odeurs sont changées. Il ne trouve plus le même goût aux aliments, aux cigares. Il n'a accusé aucune hallucination, soit de la vue, soit de l'ouïe.

La motilité est normale ; il en est de même de l'attention, mais elle ne s'exerce qu'involontairement. Ce n'est plus qu'une attention passive, le malade ne se sent plus le pouvoir de la diriger et de la conduire. Il a d'ailleurs conscience de son état, et rend parfaitement compte de toutes ses impressions. Insomnie. Mais la faculté qui nous a paru le plus notablement altérée, nous ne craignons pas de le dire, c'est la volonté ; et, en attendant que des détails ultérieurs de cette observation fassent ressortir plus nettement cette altération, nous pouvons dire, dès à présent, que le malade accuse une impossibilité fréquente de vouloir exécuter certains actes, bien qu'il en ait le désir, et que son jugement sain, par une sage délibération, lui en fasse voir l'opportunité, souvent même la nécessité. A la période dont il s'agit en ce moment, le malade ne désirait pas sortir, il

est vrai, car il accusait un dégoût général; mais plus tard, lorsque le cadre de son affection se rétrécit et que la volonté resta presque la seule faculté malade, il avait le désir sans avoir la volonté, la possibilité de l'action ne pouvant pas même être mise en doute. Mais au moment où nous le dépeignons, il nous dit, quand nous lui proposons de sortir, de se promener, d'aller au spectacle, qu'il ne le désire pas, mais que, le désirât-il, *il ne pourrait le vouloir.*

Quant aux fonctions de la vie organique, nous avons peu de chose à dire. Nous savons déjà que le cœur est hypertrophié; ses bruits sont normaux, le pouls est lent et médiocrement développé; la respiration est fréquente. Nous avons parlé déjà d'anhélation, de soupirs. Le poumon est un peu emphysémateux, l'expectoration diminuée. Le malade se plaint d'une sorte d'aridité de toutes les sécrétions, à l'exception de la sécrétion urinaire qui est normale; l'urine est limpide et blanche comme dans l'hypochondrie. La transpiration est supprimée. Les lèvres sont sèches et blanches, la soif nulle, l'haleine forte, la déglutition normale. Inappétence, constipation. Point de nausées cependant, ni d'envies de vomir. Absence de désirs vénériens Après plusieurs jours, pendant lesquels le malade présenta des alternatives tierces d'exacerbation et de rémission, sans que le sulfate de quinine ait eu la moindre efficacité, le malade entre dans la maison de santé d'Ivry, et y reste jusqu'au 20 mai, époque à laquelle j'entreprends avec lui un voyage en Italie. La mélancolie était moins profonde, les désirs avaient un peu reparu. Quelques jours avant le départ, lorsqu'on lui annonce

son prochain voyage : « Je ne pourrai jamais, dit-il, cependant je m'ennuie ; resterai-je donc toute ma vie à Ivry ? » La veille, il déclare qu'il ne pourra jamais ; le jour même, il se lève à six heures du matin pour aller faire cette déclaration à M. Mitivié. On s'attendait donc à une certaine résistance ; mais lorsque je me présentai, il ne fit pas la moindre opposition ; seulement, comme s'il sentait sa volonté prête à lui échapper : « Où est le fiacre, dit-il, que je me dépêche d'y monter ? » Nous allons attendre la diligence sur la route de Villejuif, et nous partons enfin. Il serait oiseux d'emmener avec nous le lecteur, et de le faire assister à tous les phénomènes offerts par le malade pendant ce voyage. Ces phénomènes peuvent très bien se résumer en trois ou quatre principaux que je puis donner comme critérium de tous les autres. La position du malade était déjà sensiblement améliorée ; il ne lui restait plus, pour ainsi dire, qu'une lésion de la volonté avec regrets amers de se trouver dans cet état, et avec une teinte mélancolique entretenue par l'insistance avec laquelle le malade envisage l'horreur de sa situation (ce sont ses propres paroles). Je constate toujours la même intégrité de l'intelligence, de la mémoire, de la motilité. Après une rémission qui s'est offerte entre Lyon et Avignon, et qui était assez prononcée pour prouver l'empire du remède moral et faire croire à la guérison, si l'on n'était prévenu de ces rémissions qui suivent presque immédiatement l'emploi de l'isolement ou du voyage ; après une rémission de plusieurs heures, dis-je, le malade retombe et se retrouve dans le même état à notre arrivée à Marseille. Je ne parlerai pas de son opposition in-

cessante à ce que nous nous éloignions davantage, et j'arrive aussitôt à quelques circonstances qui nous montreront bien manifestement la volonte essentiellement lésée. La première s'est présentée à Marseille : le malade devait, avant de s'embarquer, faire une procuration pour autoriser sa femme à vendre une maison. Il rédige lui-même cette procuration, la transcrit sur une feuille de papier timbré et s'apprête à la signer, lorsque surgit un obstacle sur lequel nous étions loin de compter. Après avoir écrit son nom, il lui est de toute impossibilité de parapher; il s'agissait, il est vrai, d'un paraphe compliqué; mais M. P... l'avait toujours facilement exécuté. C'est en vain que le malade lutte contre cette difficulté; cent fois au moins il fait exécuter à sa main, au-dessus de la feuille de papier, les mouvements nécessaires à cette exécution, ce qui prouve bien que l'obstacle n'est pas dans la main; cent fois sa volonté rétive ne peut ordonner à ses doigts l'application de la plume sur le papier. M. P... sue sang et eau, il se lève avec impatience, frappe la terre du pied, puis se rassied et fait de nouvelles tentatives; la plume ne peut toujours pas s'appliquer sur le papier. Niera-t-on ici que M. P... ait le vif désir d'achever sa signature et qu'il comprenne l'importance de cet acte? Niera-t-on l'intégrité de l'organe chargé d'exécuter le paraphe? L'agent paraît sain ainsi que l'instrument; mais le premier ne peut s'appliquer sur le second. La volonté, ce pouvoir en vertu duquel la main se mettrait à accomplir l'acte conçu et jugé nécessaire par l'intelligence, fait évidemment défaut. Cette lutte a duré trois quarts d'heure, et cette succession d'efforts a enfin abouti à un résultat dont je désespé-

rais certainement ; le paraphe fut très imparfait, mais il fut exécuté. J'ai été témoin de cette lutte, j'y prenais, comme le pense bien le lecteur, le plus vif intérêt, et je déclare qu'il était impossible de constater plus manifestement une impuissance de vouloir, malgré le désir.

Je constatai quelques jours après une impossibilité du même genre. Il s'agissait alors de sortir un peu après le dîner. M. P... en avait le plus vif désir ; il eût voulu, me dit-il, prendre une idée de la physionomie de la ville. Pendant cinq jours de suite il prenait son chapeau, se tenait debout et se disposait à sortir ; mais vain espoir, sa volonté ne pouvait ordonner à ses jambes de se mettre en marche pour le transporter dans la rue. « Croirait-on, me disait le malade avec douleur, à une semblable affection, si j'en parlais à des gens du monde (il eût pu ajouter à des médecins) ? Je suis évidemment mon propre prisonnier ; ce n'est pas vous qui m'empêchez de sortir, puisqu'au contraire vous m'y engagez ; ce ne sont pas mes jambes qui s'y opposent, elles ne sont pas paralysées, puisque vous voyez que je marche bien ; qu'est-ce donc, alors ? » M. P... se plaignait ainsi de ne *pouvoir vouloir*, malgré l'envie qu'il en avait. Après cinq jours enfin, M. P... fait un dernier effort, parvient à sortir, et rentre cinq minutes après, suant et haletant, comme s'il eût franchi en courant plusieurs kilomètres, et fort étonné lui-même de ce qu'il venait de faire.

Les exemples de cette impossibilité se reproduisaient à chaque instant. Le malade avait-il le désir d'aller au spectacle, il ne pouvait vouloir y aller ; était-il à table à côté de convives aima-

bles, il eût voulu prendre part à la conversation ; mais toujours la même impuissance le poursuivait. Il est vrai que souvent cette impuissance n'existait pour ainsi dire qu'en appréhension; le malade craignait de ne pas pouvoir, et cependant il y parvenait, et même plus facilement qu'il ne l'appréhendait; mais souvent aussi, il faut le dire, ses appréhensions étaient légitimes.

Après six jours passés à Marseille, nous nous embarquâmes sur le premier paquebot en partance pour Naples; mais ce ne fut pas sans une peine inouïe dont je voudrais faire juge le lecteur, si déjà cette observation n'était si étendue, et si je n'avais encore quelque autre circonstance à relater. Je me bornerai à dire que, pendant les six jours passés à Marseille, le malade exprima formellement le refus de s'embarquer et le désir de retourner à Paris, s'effrayant d'avance à l'idée de se trouver ainsi avec sa volonté malade dans un pays étranger, déclarant qu'il faudrait le garrotter pour le conduire; que, le jour du départ, il ne se décida à sortir de l'hôtel que lorsqu'il me crut décidé à faire intervenir un appareil de force, et qu'étant sorti de l'hôtel il s'arrêta dans la rue de la Cannebière, où il fût resté sans doute, si je ne lui eusse fait dépêcher quatre mariniers que l'employé du bureau des paquebots eut la bonté de mettre à ma disposition, et qui n'eurent d'ailleurs qu'à se montrer.

Les quatre traversées de Marseille à Gênes, de Gênes à Livourne, de Livourne à Civita-Vecchia, et de ce dernier port à Naples, s'effectuèrent assez bien. Cependant je dois dire que la navigation exerça sur l'état de mon malade une influence moins significative que le mouvement de la voiture. Il a été rare

pendant tout le voyage qu'après cinq ou six heures de route en voiture, M. P... ne fût pas sensiblement mieux ; il devenait causeur, aimable, et fumait, ce qui était toujours un indice d'amélioration. Cet effet était indépendant des impressions du voyage, puisqu'il se produisait également la nuit, et il était même d'autant plus prononcé que la voiture était plus dure et la route plus mauvaise.

Je résume enfin l'état de mon malade pendant le voyage, en disant qu'il présenta continuellement la même altération de la volonté avec plusieurs alternatives de mieux et d'exacerbation légère, et que le voyage me parut n'avoir pas l'efficacité qu'on en attendait, peut-être parce que le malade y faisait une opposition systématique. D'ailleurs il ne s'agissait pas ici d'une lypémanie ordinaire, et l'efficacité du voyage, des impressions à haute dose dans une forme d'affection où prédominait la lésion de la volonté, ne me paraissait pas suffisamment démontrée. Ce fut d'après cette opinion que je fis connaître à la famille que la durée du voyage fût limitée. Disons cependant que, dans les deux derniers mois, la volonté m'a paru un peu améliorée. Le malade est aujourd'hui au sein de sa famille, toujours à peu près dans le même état. Je termine cette observation par la relation des circonstances suivantes.

Quatre fois pendant le voyage, deux fois entre autres à Venise, où nous fîmes usage des bains de mer, le malade fut pris d'une douleur extrêmement vive dans la région du foie. Cette douleur, annoncée quelques jours d'avance par un redoublement de tristesse, avait tous les caractères d'une colique hépatique et

tenait peut-être à la présence de calculs dans la vésicule biliaire. Sa durée variait entre douze et quarante heures, et toujours elle ne disparaissait qu'en laissant un ictère très prononcé, qui ne tardait pas d'ailleurs à disparaître à son tour.

Une autre circonstance tend à faire ressortir encore davantage la lésion de la volonté. Nous étions à Rome, où nous arrivâmes le jour même de la nomination du pape Pie IX, la veille par conséquent de la sortie du conclave. Mon malade me dit : « Voilà une circonstance que j'appellerais heureuse si je n'étais pas malade. Je voudrais pouvoir assister au couronnement, j'en parlerais à mes enfants; mais je ne sais pas si je pourrai : j'essaierai. » Le jour venu, le malade se lève à cinq heures du matin, tire son habit noir de sa malle, se rase, met des bottes vernies, et me dit : « Vous voyez, je fais beaucoup, je ne sais pas encore si je pourrai. » Enfin, à l'heure de la cérémonie, le malade fit un effort et parvint à grand'peine à descendre. Mais dix jours après, à la fête de saint Pierre, les mêmes préparatifs, les mêmes efforts n'aboutirent à aucun résultat : « Vous voyez bien, me dit le malade, je suis toujours mon prisonnier. Ce n'est cependant pas le désir qui me manque, puisque je me prépare depuis trois heures; me voici rasé, habillé et ganté, et voilà que je ne puis plus sortir d'ici. » Et en effet, il lui fut impossible de venir à la cérémonie. J'avais beaucoup insisté, mais je n'ai pas cru devoir le forcer.

Je terminerai cette observation, déjà bien longue, par une remarque, c'est que les mouvements instinctifs, de la nature de ceux qui échappent à la volonté proprement dite, n'étaient pas

chez notre malade entravés, comme ceux que l'on peut appeler ordonnés. C'est ainsi qu'en arrivant à Lyon, à notre retour, la malle-poste qui nous portait passant par-dessus une femme que les chevaux avaient renversée, mon malade recouvra toute son énergie, n'attendit pas que la voiture fût arrêtée, rejeta vivement son manteau, ouvrit la portière, et se trouva le premier descendu auprès de cette femme qui, par un hasard providentiel, n'avait pas même une égratignure.

L'importance des faits que cette observation avait pour objet de faire ressortir légitimera, je l'espère, la longueur des détails dans lesquels nous sommes entré. Nous voyons ici un homme chez qui la génération des actes à vouloir, leur délibération et leur détermination s'accomplissaient d'une manière normale, puisqu'il savait ce qu'il devait faire et qu'il le désirait même, chez qui les fonctions telles, par exemple, que la musculation, l'attention, n'étaient pas non plus altérées, et qui cependant ne pouvait vouloir. N'était-ce pas la position déjà supposée d'un pianiste distingué que rien ne gêne ou n'empêche, en présence d'un piano en parfait état dont il voudrait se servir, et auquel, cependant, il ne peut vouloir toucher ? N'est-ce pas aussi le supplice de Tantale? Mon malade me répondait souvent quand je lui donnais un conseil : « Vous avez raison, ce serait bon, je le devrais, je le désirerais ; mais comment le vouloir? » Dans cet exemple, les fonctions chargées d'exécuter ne peuvent, quoique intactes, entrer en exercice pour l'accomplissement de certains actes. Nous les verrons tout à l'heure entravées pendant l'exécution même.

OBSERVATION DEUXIÈME.

On lit dans Esquirol : « Quelques lypémaniaques n'ont plus de volonté ; s'ils veulent (1), ils sont impuissants pour exécuter : après avoir lutté, combattu contre un désir qui les presse, ils restent sans action. » Esquirol fait suivre cette remarque du fait suivant, qui a les plus grands rapports avec l'observation qui précède : « Un ancien magistrat très distingué par son savoir et la puissance de sa parole, à la suite de chagrins est atteint d'un accès de monomanie avec agitation et même violence. Après quelques mois le délire cesse, mais le malade conserve d'injustes préventions ; enfin il recouvre l'usage de la raison, mais il ne veut pas rentrer dans le monde, quoiqu'il reconnaisse qu'il a tort ; il ne veut pas s'occuper ni soigner ses affaires, quoiqu'il sache très bien qu'elles souffrent de ce travers. Sa conversation est aussi raisonnable que spirituelle. Lui parle-t-on de voyager, de soigner ses affaires ; il répond : Je sais que je le devrais et que je peux le faire, vos conseils sont très bons, je *voudrais* suivre vos avis, je suis convaincu ; mais faites que je *puisse vouloir*, de ce vouloir qui détermine et exécute. Il est certain, me disait-il, que je n'ai de volonté que pour ne pas vouloir, car j'ai toute ma raison ; je sais ce que je dois faire, mais la force m'abandonne quand je devrais agir. »

---

(1) L'expression de *s'ils veulent* n'est pas correcte, c'est *s'ils désirent* qu'il faut entendre. La phrase qui suit rectifie d'ailleurs l'expression d'Esquirol.

OBSERVATION TROISIÈME.

Je dois à l'obligeance du docteur Miraglia, médecin de l'asile des aliénés d'Aversa, près de Naples, la relation d'une opération de trépan pour une douleur fixe au vertex, datant de trois ans, ayant succédé à une otite aiguë et accompagnée d'une forme extraordinaire de monomanie, qui a la plus grande analogie avec la première observation que j'ai rapportée tout à l'heure. Cette relation a été lue par le docteur Timothée Riboli au congrès de Naples, section de médecine, dans la séance du 27 septembre 1845 (1). Je m'abstiens, et pour cause, de me prononcer sur la rationalité et l'opportunité d'une opération telle que la trépanation dans un cas semblable. Je laisse au lecteur le soin d'apprécier cette indication basée sur des vues phrénologiques, et je me borne à extraire de cette relation, dont je remercie d'ailleurs notre confrère le docteur Miraglia, ce qui me paraît de nature à éclairer le sujet que je traite (1).

Commémoratifs. — Madame N. N..., d'une famille distinguée, ayant reçu l'éducation la plus brillante, au point de vue

---

(1) Storia d'una terebrazione per un dolore fisso al vertice pel corso di tre anni consecutivi, in conseguenza di ottite acuta, con strane forme monomaniache (e per l'autore) incoerenti manifestazioni fisico-morali di incompleta potenza di facolta volitiva, pel dottor Timoteo Riboli (de Parme), estratto del filiatre Sebezio, diretto dal Cav. Salvatore de Renzi, anno XVI, volume XXXI, fascicolo 184, aprile 1846.

(1) Je me suis efforcé, dans cette traduction, de conserver les tournures italiennes.

des beaux-arts, de la littérature et des devoirs sociaux, croissait comme une charmante fleur, chérie de ses parents et de ses amis. Elle se faisait remarquer par la noblesse de son cœur, par l'élévation de son esprit et par une rare moralité. S'étant mariée à seize ans, le sort de son mari parut généralement digne d'envie. Pendant six ans consécutifs, elle eut, chaque année, un fils, sans souffrance et sans travail difficile, jusqu'à ce que son mari, la trouvant trop féconde, résolut qu'elle ne devait plus avoir d'enfant. A cette époque, la voix d'un nouvel amour s'insinua dans son cœur, l'attacha et la préoccupa pendant sept autres années consécutives. Au milieu de cette nouvelle préoccupation, elle eut à combattre en elle-même contre ses devoirs envers son mari, ses enfants, la société et ses amis, et elle trouva des épines sous ces fleurs qui embellissaient sa vie. Cette lutte entre le remords et l'amour la rendit circonspecte, emportée, et s'ingéniant à cacher à tous ses liens illégitimes et à s'étourdir elle-même sur ses remords. On la vit alors tantôt distraite et mélancolique, tantôt vive et allègre, et tantôt pensive et solitaire; et bientôt elle se prit, peu à peu et comme à son insu, à détester la vie. Elle atteignait alors sa trentième année; et six ans après, une grossesse inattendue vint mettre le comble à ses souffrances; elle ne pouvait résister aux atteintes d'une céphalée intercurrente, qui ne fut peut-être pas combattue avec toute l'insistance qu'exigeait son tempérament. Les neuf mois se passent cependant, et la voilà mère sans travail sérieux. De nouveaux soucis l'attendaient pour l'allaitement: elle le commence, et le suspend à cause de l'insuffisance de son lait; elle confie

alors l'enfant à une nourrice, et jouit pendant trois mois d'une santé et d'un calme assez satisfaisants.

Otite, ou *commencement de son mal. Description succincte de celui-ci.* — A cette époque, trois mois après l'accouchement, une otite se déclare à l'oreille droite; elle est accompagnée de fièvre et de fureur. Les moyens de l'art (je ne sais s'ils furent d'abord bien proportionnés) restent impuissants à modérer ou à surmonter ses souffrances. La maladie persiste et fait des progrès. Elle se livre à des actes violents envers elle-même et envers ses enfants. Le délire éclate : elle divulgue alors ce qu'elle cachait depuis sept ans. La folie étant reconnue, on la conduit dans son pays natal, à dix milles environ de ses foyers, et elle reçoit inutilement des soins d'une personne qui l'avait vue tout enfant. De là elle passe au Manicomio (1) de Reggio, pour être soumise à de nouvelles tortures, à de nouvelles tentatives. Douches, sétons, vésicatoires, saignées, moyens internes, surprise, terreur, rigueur, châtiment, rien ne peut rétablir ses facultés. Cependant l'acuité de son mal cède; les souffrances qu'elle endure sont sourdes, profondes, continues, mais différentes des premières. Elle n'est plus furieuse; mais elle est apathique pour tout. Elle raisonne sainement sur toutes choses; mais elle n'a plus de volonté propre, plus de force de vouloir, plus d'amour, et nulle conscience de ce qui lui arrive, de ce qu'elle sent, de ce qu'elle fait, de ce qui frappe ses sens, sa raison, ses sentiments et ses instincts. Mais cependant tout ce qu'elle assure n'est pas exact,

(1) Hôpital des aliénés.

car elle raconte, énumère, et se rappelle dans les plus petits détails ce qu'elle a souffert, les moyens physiques et moraux doux, âpres, violents et cruels qui ont été employés, les désapprouve, et se plaint de ce qu'on ne la croie pas malade physiquement. Au milieu de ce vague, de cette variété et de ces étranges contradictions intellectuelles, morales, organiques et instinctives, elle dit et redit ses véritables, constantes et invariables souffrances, et les sensations internes qui continuent à la tourmenter, et qui font de sa maladie un état inconcevable et peut-être unique au monde, suivant l'expression de la malade. Elle assure qu'elle se trouve dans l'état d'une personne qui n'est ni morte ni vivante, qui vivrait dans un sommeil continuel, à qui les objets apparaissent comme enveloppés d'un nuage, à qui les personnes semblent se mouvoir comme des ombres, et les paroles venir d'une autre atmosphère, d'un monde lointain. Elle assure qu'elle n'a point de sens; et tous ses actes démontrent à l'observateur qu'elle les exerce tous, et que c'est le contraire qui est vrai. Elle ajoute qu'elle est dans l'état d'une personne qui serait ensevelie vivante, qui entendrait tout, qui sentirait tout, sans pouvoir prendre part à ce qui lui arrive. Elle affirme qu'elle éprouve au sommet de la tête la sensation d'une pierre qui la comprime, d'un poids qui la paralyse, d'un clou profond qui la pénètre, d'un coin qui la déchire; il lui semble qu'elle est prise et serrée par des ongles de fer qui lui oppriment le cœur et lui coupent la respiration. Ces souffrances paraissent être les seules réelles. Ses mouvements sont d'ailleurs libres, assurés, spontanés; la nutrition est dans un état satisfaisant,

bien que la malade prétende abhorrer la nourriture. Les nuits et le sommeil sont tranquilles, sans qu'elle en convienne jamais. La menstruation est régulière. Les sécrétions sont normales, et la malade les satisfait avec propreté et pudeur, tout en assurant qu'elle ne sait plus ce que c'est que la propreté et la pudeur, et que s'il est vrai qu'elle s'y conforme, elle le fait machinalement et sans en avoir conscience. Elle en dit autant de tous ses sentiments et de toutes ses sensations. On la voit, chez elle, tantôt affectueuse envers ses enfants et son époux, tantôt dans un état d'apathie parfaite, tantôt inquiète ou indifférente, tantôt prompte à la repartie, à des réponses dont le bon sens étonne, tantôt au contraire hébétée.

Cette observation est évidemment celle d'une mélancolique, dont l'état est fort complexe. Comme le fait très bien remarquer l'auteur de cette relation, il y a des contradictions à relever dans le compte que rend la malade de tout ce qu'elle éprouve, et il faut faire une juste part du trouble de l'intelligence. Cependant la volonté me paraît manifestement lésée, et quant aux sensations, il importe de faire une distinction. Il n'est point rare que des malades assurent qu'ils n'ont plus de sensations. Prise au pied de la lettre, cette phrase est inexacte. Les sensations avec leurs trois temps, impression, transmission et réception au sensorium, se produisent toujours; mais il y a quelque chose de vrai dans cette assertion, en ce sens que la réaction, qui succède à la réception et qui donne un caractère à la sensation en la faisant agréable ou désagréable, ne s'exécute plus normalement, souvent même ne s'exécute plus.

OBSERVATION QUATRIÈME.

La quatrième observation que je vais produire n'est pas aussi concluante que les précédentes, parce que la lésion de la volonté n'est pas aussi isolée des autres lésions, et que l'état du malade est beaucoup plus complexe. Cependant j'ai cru devoir la rapporter, parce qu'à travers ce désordre extrême, il m'a semblé voir bien manifestement une lésion prédominante de la volonté dans le sens qui nous occupe en ce moment. Le lecteur en jugera.

En 1841, M. J. Moreau (de Tours) avait dans sa salle d'infirmerie à Bicêtre un jeune homme de trente ans environ, soldat récemment réformé, nommé Lapouge. Ce malade, à son entrée, ne se plaignait que de troubles physiques en quelque sorte. Il accusait surtout une céphalalgie violente; il lui semblait, disait-il, qu'on lui assénait des coups de marteau sur la tête. Celle-ci était baissée, les oreilles étaient le siége d'un écoulement; constipation des plus opiniâtres, résistant à des purgatifs assez énergiques; légère stupeur de la face, roideur des mouvements, tendance générale à la contracture. Le malade parle lentement, mais ses discours ne révèlent pas la moindre trace de délire; il rend parfaitement compte de ce qu'il éprouve. Cet état de torpeur, d'inertie commençante, fait de rapides progrès. Le malade ferme les yeux en contractant fortement les paupières et en rapprochant les sourcils. Les yeux restent ainsi fermés huit mois entiers; on ne peut plus le faire sortir du lit ni en tirer une pa-

role. Le corps amaigri est dans un état général de flexion ; décubitus latéral, flexion de la tête sur la poitrine, et flexion des membres sur eux-mêmes et sur le tronc ; c'est un véritable accroupissement, un état présentant quelque analogie avec celui dans lequel tombent les animaux hibernants. Il ne répond à aucune question. Écoulement par le nez et les oreilles ; l'occlusion des yeux et la contraction permanente des paupières ont eu pour résultats un plissement de ces voiles membraneux, des érosions érythémateuses, et un dépôt assez considérable de la matière sécrétée par les glandes de Meïbomius. L'inertie du malade est complète ; le système musculaire semble comme abandonné à lui-même, de manière que la prépondérance naturelle des muscles fléchisseurs sur les extenseurs nous explique cette flexion générale que présente le malade, et que l'on observe dans les circonstances où la volonté cesse de déterminer l'influx vital dans les muscles soumis à son empire, durant le sommeil, par exemple. L'exercice de la volonté paraît suspendu chez ce malade ; mais cet état diffère de celui des précédents en ce qu'il n'est pas prouvé, bien au contraire, que les stimulants ordinaires de la volonté, tels que le désir, par exemple, soient intacts comme dans les deux malades de tout à l'heure, qui avaient le désir d'agir sans en avoir le pouvoir. Ce pouvoir, ici, n'est sans doute pas aboli, mais il n'est plus exercé faute de stimulants, et tout porte à croire que, si le malade était mû par un instinct énergique ou par un désir véhément, il triompherait aussitôt de cette inertie de la volonté. La circonstance suivante vient, en effet, à l'appui de cette assertion. Après

huit mois passés dans cet accroupissement et dans cette torpeur, nous voyons un jour, à l'heure de la distribution des aliments, cette nature morte se ranimer, ce cadavre ouvrir les yeux, s'asseoir sur son séant, et s'écrier avec l'accent méridional : « Madame la meunière, un peu de pain. » On lui donne à manger, il dévore. M. Moreau lui demande alors pourquoi il tenait les yeux fermés. « A cause de la fumée de la salle, répond-il. » Il nous rend compte aussi d'un certain délire que lui a occasionné le datura stramonium auquel il avait été soumis pendant plusieurs jours. Il voyait, disait-il, des fantômes qui lui parlaient. Ce réveil, toutefois, n'est pas définitif. Aussitôt le stimulant apaisé, Lapouge retombe dans son inertie. Manifestement, le stimulant était devenu assez énergique pour triompher de cette inertie ; mais nous avons vu que ce triomphe était nécessairement momentané. Cependant, à partir de ce moment, le même réveil s'opère tous les jours aux heures des distributions. On crut devoir satisfaire cet appétit impérieux, car le malade était d'une maigreur extrême; il ne tarda pas à engraisser. On put même le faire lever et marcher. Il répondit à toutes les questions qu'on lui adressa, écrivit même, sur nos instances, une lettre très convenable à ses parents. Il n'a plus de céphalalgie ; mais les attitudes sont toujours aussi roides et immobiles. Il est d'une saleté excessive, mange avec ses doigts, et retombe dans l'habitude qu'il avait eue quelque temps d'uriner dans son lit, et qu'il avait perdue sur une menace de diète. Deux mois après, nouvelle amélioration : il est un peu plus propre, il ne salit plus sa couche; les yeux sont plus nets, mais toujours fermés; l'écou-

lement nasal est moins abondant. Quand je quittai le service, le malade ouvrait un peu plus les yeux; mais la tête était toujours fléchie et comme rentrée entre les deux épaules, et il passait les journées à dormir par terre.

Une cinquième et dernière observation m'a été communiquée par mon honorable et savant confrère, le docteur Bayard, à qui elle parut avoir quelque analogie avec les faits que je viens de citer. Cependant elle s'en éloigne par quelques caractères particuliers, qui seront l'objet de mon examen attentif, parce qu'ils m'ont paru soulever une question de la plus haute importance.

OBSERVATION CINQUIÈME.

M. D..., ancien négociant, âgé de soixante et un ans, avait toujours joui de la meilleure santé physique et morale, lorsqu'en 1814 (il était alors âgé de trente ans), les événements politiques de cette époque firent sur lui une grande impression. Il faisait partie de la garde nationale pendant l'attaque de Paris par les alliés; les circonstances au milieu desquelles se trouva M. D... lui occasionnèrent une telle frayeur, qu'il fut pris subitement de la maladie nerveuse qui a persisté jusqu'à ce jour. Cette maladie présente les symptômes suivants, dont l'intensité est variable d'ailleurs. Toute émotion agréable ou pénible détermine aussitôt un tremblement convulsif des membres, de la suffocation, des gémissements, des pleurs. M D... ne peut rester seul dans une chambre ou même dans son appartement; il ne peut pas sortir seul dans les rues. Il est nécessaire qu'il soit toujours accom-

pagné d'une personne de sa famille ou d'un de ses domestiques. Lorsqu'il est hors de chez lui, chez un de ses amis par exemple, il lui serait impossible d'en sortir pour revenir seul à son domicile. S'il lui arrive de sortir seul, ce qui est rare d'ailleurs, il s'arrête bientôt au milieu de la rue, et y resterait indéfiniment, sans aller plus loin et sans revenir sur ses pas, si on ne le ramenait. M. D... paraît avoir une volonté, mais c'est celle des personnes qui l'entourent. Lorsque l'on veut vaincre cette résistance morale du malade, les symptômes nerveux s'aggravent, et il tombe en syncope. A ces détails on ajoute que M. D... est pris de tremblements dès qu'il s'approche d'une fenêtre ouverte, d'un escalier, d'un pont. Un bruit subit et violent, la détonation d'une arme à feu, occasionnent de la suffocation et des phénomènes nerveux. Cette maladie n'empêche pas toutefois M. D... de gérer ses affaires, commerce et fortune, pourvu qu'il soit dans sa maison, entouré de sa femme, de ses parents, de ses amis ou de ses domestiques.

En lisant cette observation, on peut avec raison se demander si c'est la volonté proprement dite qui est malade, ou si ce n'est que la sensibilité. J'ai cru qu'elles l'étaient toutes deux, et c'est pour cela que j'ai reproduit ce fait. Mais je tiens à faire ressortir les différences qui existent entre cette observation et les quatre premières que j'ai citées. D'abord les phénomènes nerveux que présente M. D..., depuis 1815, ressemblent fort aux effets que tous les jours on éprouve sous l'influence d'une frayeur. Ajoutons que c'est une frayeur vive qui les a développés d'une ma-

nière persistante. La peur est une passion ; elle existe à des degrés divers à peu près chez tous les hommes, et nous avons vu que les plus braves étaient précisément ceux dont la volonté triomphe le mieux de ce sentiment ; de manière que l'on peut vraiment avoir du courage avec une peur terrible, quelque paradoxale que paraisse cette assertion. Il est très probable que M. D... n'a jamais eu un très grand courage. Les événements politiques de 1814 ont développé une passion qui constituait en quelque sorte déjà le tempérament moral du malade ; cette passion acquit alors une exagération maladive et permanente, qui constitue aujourd'hui la maladie de M. D... ; car, s'il n'est point exact de dire avec plusieurs aliénistes, entre autres avec MM. Guislain et Renaudin, que toute monomanie relève d'une passion, il est certain cependant que cela est vrai pour certaines monomanies, qui ne sont souvent que l'exagération d'une passion. Si maintenant on se demande comment une pareille monomanie peut ainsi se développer et régner dans une économie, il suffira, pour le comprendre, de réfléchir un instant aux effets nécessaires de la peur. Nous disions tout à l'heure que la peur existait chez tous les hommes, chez les plus braves comme chez les plus timides, mais que chez les premiers la volonté en triomphait ; et nous pouvons ajouter qu'elle n'en triomphe pas chez les seconds. Il y a donc un antagonisme probable entre la peur et la volonté, qui prend, dans ce cas, le nom de courage ; et il est impossible de ne pas admettre que, lorsque la peur se développe outre mesure chez un individu, au point de constituer une monomanie, cela ne peut pas avoir eu lieu sans que la vo-

lonté, son antagoniste, ait été vaincue dans la lutte; de manière que toute cause de frayeur, en même temps qu'elle développe ce sentiment, déprime la volonté. Tout porte à croire que chez M. D... les événements politiques ont développé une monomanie de peur, une terreur permanente et renforcée, et que cela n'a pu se faire sans que la volonté en ait reçu une atteinte profonde, qui la rend désormais impuissante contre la passion qui prédomine. Je conclus enfin : s'il est vrai que chez M. D... la sensibilité ait subi une profonde atteinte, il n'est pas moins vrai qu'il présente un affaiblissement radical de la volonté. Cette observation trouvait donc sa place auprès de celles que nous avons citées.

L'altération de la volonté étant admise chez le malade de M. Bayard, nous voyons que non seulement cet individu ne peut vouloir sortir seul, mais encore que, lorsque par hasard cela lui est possible, il s'arrête bientôt en route sans pouvoir avancer ni reculer, c'est-à-dire que l'exercice de la volonté est aussi manifestement entravé pendant l'exécution de l'acte, qu'il l'était tout à l'heure pour déterminer cette exécution ; non seulement cette faculté ne peut plus ordonner l'exercice aux organes, mais encore elle arrête cet exercice lorsque, par hasard, il est commencé.

La volonté nous a paru manifestement altérée dans les cinq observations qui précèdent ; j'ajoute qu'elle l'était chez toutes dans le même sens; elle était affaiblie, abolie ou suspendue : les malades ne pouvaient plus vouloir. Voyons maintenant si elle ne peut pas être altérée dans un sens opposé, c'est-à-dire

s'il n'est pas des affections dans lesquelles les malades sont portés à vouloir irrésistiblement ou à user plus souvent de ce pouvoir ; en d'autres termes, si la volonté ne peut pas être excitée. Ici, je l'avoue, je pose la question plutôt que je ne la résous. Mon expérience personnelle ne me fournit pas d'observations aussi concluantes que pour l'altération précédente. Cependant la possibilité de l'exaltation de la volonté me paraît devoir être admise *à priori*, et quelques faits me paraissent de nature à confirmer cette vue de l'esprit. Qu'il me soit permis de faire valoir quelques arguments en faveur de cette opinion, en arguant d'abord des différences individuelles qui séparent les hommes au point de vue de la volonté. Ces différences sont aussi incontestables, aussi infinies que celles qui portent sur l'intelligence et la sensibilité. Et cependant, que de nuances intermédiaires au point de vue de ces dernières facultés, et sans sortir de l'état physiologique, depuis l'homme de génie jusqu'à l'imbécile, et surtout jusqu'à l'idiot, depuis Héraclite le rieur jusqu'au pleureur Démocrite! La volonté présente les mêmes différences. Il est, je crois, un génie de volonté, tout comme il y a un génie d'intelligence ; il y a un idiotisme de volonté, aussi bien qu'un idiotisme intellectuel, chacun de ces génies et chacun de ces idiotismes pouvant exister isolément. Bien des noms se presseraient sous ma plume pour prouver que des génies incontestables n'ont été qu'intellectuels ; tandis que les noms d'Annibal, de César, de Napoléon, prouveraient à des degrés divers qu'il est des organisations en quelque sorte harmoniques, c'est-à-dire où l'ensemble des facultés tend à l'équi-

libration, et où elles sont à peu près au même diapason. Ces différences qui séparent les hommes entre eux, dessinent aussi nettement les personnalités que les différences d'intelligence et de sensibilité. « Le style, c'est l'homme, » a dit Buffon. On peut généraliser cette pensée et l'étendre à la volonté, qui a aussi son style. Appelons-le, si l'on veut, style d'action. Il y a des pauvres de volonté de même que des pauvres d'esprit; il y a des volontés en cire molle, des moutons de Panurge; des volontés énergiques, des hommes remuants, actifs; et il ne faudrait pas croire que ces différences de volonté s'expliquent toutes par des différences de penchants, d'instincts, de mobiles, en un mot, étrangers à la volonté: cela est souvent vrai, mais il faut admettre qu'à la volonté correspond aussi un penchant, un besoin, et que ce besoin pousse l'homme à l'exercice de sa volonté, comme un besoin distinct l'invite à l'exercice de l'intelligence ou de la sensibilité. Il y a mieux encore: ces différences dessinent également les nationalités. Qui pourrait douter que la volonté imprime des cachets différents aux nationalités française, allemande, espagnole, etc., etc.? Non seulement des différences infinies de volonté séparent les hommes entre eux; mais encore, chez le même individu, la volonté présente des vicissitudes nombreuses, depuis le jour de son éclosion jusqu'à celui de son parfait développement. La loi, qui a basé des différences de droits et de devoirs sur les différences de volonté chez l'homme et la femme, a établi des différences analogues sous le rapport de l'âge. Les questions relatives aux mineurs, aux majeurs, à l'émancipation, consacrent des différences de vo-

lonté. J'ajoute que cette faculté change suivant mille circonstances. Il n'est pas jusqu'à l'exercice des fonctions digestives, à la constipation, à la diarrhée, qui n'influent sur l'exercice de la volonté. Cette remarque n'avait point échappé à l'esprit subtil de Voltaire. On a plus, on a moins de volonté; elle est plus ou moins forte; elle est exaltée ou affaiblie; l'homme est excité ou abattu. Cela posé, il ne répugne point du tout d'admettre que ces différences incontestables en plus ou en moins, venant à dépasser la limite du maximum ou du minimum physiologiques, donnent lieu à une altération de la volonté, soit dans le sens de l'excitation, soit dans celui de la dépression. Faisant de cette donnée des applications aux maladies mentales admises, je crois que, dans la lypémanie, la volonté est en général déprimée; qu'elle est excitée dans la manie; que c'est son excitation qui porte les maniaques à ces mouvements si multiples et si désordonnés, qui nécessitent souvent l'usage des moyens contentifs, tels que le fauteuil de force, la camisole, etc. Je pense qu'elle est rudimentaire comme l'intelligence chez beaucoup d'idiots; qu'elle peut être affaiblie souvent, quelquefois excitée dans la démence (1) avec paralysie générale. Je dois dire cependant qu'il n'est pas rare, dans cette affection, de voir la volonté se

(1 « Dans la démence, les déterminations sont vagues, incertaines, sans but et sans passions; ils ne se déterminent pas, ils s'abandonnent, se laissent conduire. » (Esquirol.) Nous verrons plus tard que ces lésions de la volonté chez les démens sont, la plupart du temps, consécutives à des altérations de la mémoire et de l'intelligence.

conserver intacte au milieu du désordre général. Jai vu, il y a quelques années, dans la première section des aliénés de Bicêtre, un paralytique nommé Carrère, dont le délire des grandeurs était aussi prononcé que possible, s'évader de l'établissement, se rendre, pieds nus, par une pluie battante et de nuit, de Bicêtre aux Batignolles. Ce malade resta alors dans le monde une année entière, pendant laquelle il lutta de toute sa volonté contre son délire intellectuel, sachant très bien qu'à la première idée fausse on le ramènerait à Bicêtre. Il y revint cependant. J'ai eu plusieurs autres exemples de cette intégrité de la volonté, se conservant assez longtemps chez des paralytiques dont l'intelligence était profondément altérée.

La volonté est en général déprimée dans la lypémanie, disais-je tout à l'heure. Ici, il importe de faire une distinction : il est des lypémaniaques chez lesquels la volonté semble bien plutôt exaltée que déprimée (1). Quel médecin d'aliénés n'a eu l'occasion de déplorer l'énergie et la persévérance de volonté de certains malades refusant de manger, et de voir sa propre volonté, accompagnée de tout l'appareil possible d'intimidation, se briser inutilement contre cette volonté maladive? Cependant on voit quelquefois céder cette dernière. La thérapeutique de M. Leuret l'a clairement démontré. Faisons remarquer en passant com-

(1) Esquirol a dit : « La volonté de la plupart des lypémaniaques est inflexible; rien ne peut la vaincre, ni le raisonnement, ni les sollicitations de la plus vive tendresse, ni les menaces; rien ne peut en triompher. »

bien était irrationnel l'emploi de la terreur quand il avait pour objet de contraindre le malade à renier ses idées fausses. Ce moyen, à l'adresse de l'intelligence, ne pouvait arriver qu'à la volonté. Celle-ci était forcée : le malade reniait dans la baignoire, sous le coup de la douche, mais il reniait avec la volonté, jamais avec l'intelligence ; en d'autres termes, ce moyen brisait des volontés, mais l'esprit restait étranger à la rétractation. Tels étaient les malheureux à qui les tortures de la question, au moyen âge, arrachaient quelquefois l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis : c'était la volonté, la seule volonté évidemment qui avouait. Comment M. Leuret, qui trouve ridicule de vouloir convaincre quelqu'un de ses idées fausses en le purgeant ou en le saignant, ne s'est-il pas demandé s'il était plus rationnel de convaincre un individu en le douchant, c'est-à-dire de redresser son intelligence en s'adressant à sa volonté ? C'est, je crois, pour ne pas avoir assez tenu compte de cette différence entre la volonté et l'intelligence de ses malades, que ce médecin distingué a pu fonder quelque espoir sur l'emploi de l'intimidation.

Je reviens à la lypémanie. Plusieurs lypémaniaques présentent une véritable inertie qui pourrait en imposer pour une altération de la volonté, si elle n'était pas interprétée dans sa signification véritable. C'est, la plupart du temps, une lésion de la sensibilité, une absence de désirs, un dégoût, au contraire, de toutes choses, qui prive la volonté d'un stimulant propre à déterminer son exercice, et entraîne nécessairement cette inertie ; la volonté ne s'exerce pas, faute de mobiles.

Je crois pouvoir établir que, dans la monomanie en général, la volonté est plus souvent exaltée qu'affaiblie. En même temps qu'une série d'idées fausses vient à prédominer dans l'intelligence de manière à constituer un délire, ou qu'un sentiment s'exalte au point de donner lieu à un délire affectif, je pense que la volonté s'exalte intercurremment, et qu'elle contribue puissamment à entretenir la fixité ordinaire de la conviction délirante dans la monomanie. J'en appelle, sur ce point, à l'opinion des aliénistes : qui n'a été étonné de la persévérance opiniâtre, de l'énergie même avec lesquelles les monomaniaques soutiennent et appuient les idées les plus manifestement fausses? Cette remarque n'a pu échapper à personne. Cette exaltation de la volonté est de la même nature que celle que fomente le fanatisme religieux, l'exaltation d'un sentiment quelconque. L'histoire des martyrs de religion en fournit des traits probants ; et ne sommes-nous pas tous les jours émerveillés à la vue de ces tendres mères, à l'organisation frêle et délicate, supportant, par la seule magie de l'amour maternel exalté, des fatigues et des veilles auxquelles ne saurait résister l'organisation, cependant plus vigoureuse, de l'homme ? A ce point de vue, la femme est bien à l'homme ce que le roseau est au chêne. Parlerai-je, après cette légende toujours si touchante de l'amour maternel, de la légende révolutionnaire, qui nous montre la volonté de tout un peuple exaltée en raison directe de l'amour qui l'anime pour la liberté? Je ne m'étendrai pas davantage sur les raisons d'admettre une exaltation de la volonté coïncidant d'ordinaire avec le développement d'une monomanie; je ferai re-

marquer seulement que cette observation cadre parfaitement avec l'opinion que j'ai souvent entendu émettre et appuyer par M. Falret, sur la pluralité des délires dans ce qu'on est convenu d'appeler monomanie. Il peut y avoir en même temps chez un monomaniaque une triple altération de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté.

J'arrive à une question autrement importante, sur laquelle je voudrais que l'attention des médecins s'arrêtât plus souvent, et sur laquelle je me bornerai à exprimer mon opinion, car elle suffirait, à elle seule, à défrayer un gros volume : je veux parler de la question de savoir si certaines monomanies homicides ou suicides ne reconnaissent pas pour cause une altération de la volonté. Esquirol, nous le savons, s'est prononcé pour l'affirmative. Le passage que nous avons cité de cet illustre médecin se trouve dans sa *Note sur la monomanie homicide*, où nous lisons aussi cette conclusion : « Il existe une monomanie homicide, tantôt avec aberration de l'entendement, tantôt avec perversion des facultés affectives, tantôt avec impuissance de la volonté qui prive l'homme de sa liberté morale. » Cette opinion se retrouve dans l'ouvrage de Marc et dans plusieurs autres auteurs. Je la partage pour mon compte, et je suis de plus porté à admettre qu'il en est à peu près de même du suicide, qui me paraît *quelquefois* reconnaître pour cause une simple aberration de la volonté, lorsqu'on ne peut le faire remonter jusqu'à une aberration de l'entendement ou de la sensibilité. La question, suivant nous, se réduit à savoir : s'il se développe ou non chez quelques sujets une impulsion aveugle, irrésistible, irréfléchie,

un entraînement qui ne puisse être expliqué par l'instinct, la passion, le trouble des sens, l'aberration de la sensibilité et de l'intelligence. Eh bien, je crois que ce cas peut se présenter, et pour la monomanie homicide, et pour la monomanie suicide, et pour une foule d'autres actes auxquels on peut se sentir invinciblement entraîné. Cet entraînement peut très bien être considéré comme une sorte de vertige moral, comme un exercice forcé de la volonté. Je me rappelle fort bien avoir éprouvé une impulsion de ce genre sous l'influence du hachisch. C'était après un déjeuner, auquel M. Moreau de Tours, le véritable parrain de cette pâte merveilleuse en France, avait convié un certain nombre de médecins à la ferme Sainte-Anne. Entre autres effets, je me sentais invinciblement entraîné sans désir vers une tapisserie qu'une impulsion indéfinissable, contre laquelle je luttais, car je la jugeais déraisonnable, me poussait à déchirer. C'est une impulsion de ce genre qui pousse certains aliénés à déchirer leurs vêtements (chez quelques uns, il est vrai, cela se rattache à une idée), à courir dans les champs. Les effets attribués à la tarentule ne pourraient-ils pas s'expliquer, s'ils étaient démontrés, par une altération de la volonté? Quelques voyageurs racontent que, dans quelques villes d'Espagne, pays du boléro, il n'est pas rare de voir deux danseurs entreprendre froidement une danse, s'exciter peu à peu en dansant, au point de ne plus pouvoir s'arrêter que pour tomber épuisés. C'est aussi, je crois, un trouble de la volonté, que ce vertige qui s'empare de nous au sommet des grandes hauteurs.

Un hypochondriaque avec lequel j'entrepris le voyage d'Italie

et de Suisse il y a quatre ans, M. A... de Saint-H..., me rendant compte de ce qu'il avait éprouvé avant de se confier à mes soins, me dit que la maladie avait affaibli son affection pour sa femme, qu'il se sentait n'aimer personne, et qu'il était même susceptible de se prendre d'antipathie pour quelqu'un sans motif. Mais il me confessa surtout comme une chose qui l'avait effrayé beaucoup et qui l'effrayait encore, qu'il s'était senti entraîné à faire du mal à sa femme, et souvent aussi à s'en faire à lui-même. Il espérait, me disait-il, résister toujours à cette impulsion, mais il sentait que la présence d'un médecin auprès de lui raffermirait sa volonté, dont il se méfiait. Ce malade ressentait vivement et redoutait fort le vertige qui s'emparait de lui quand il se trouvait à une certaine hauteur. Cette impulsion à se précipiter et la conscience que le malade en avait étaient telles, que pendant longtemps il ne voulut habiter que des rez-de-chaussée, et qu'il évitait avec le plus grand soin les occasions de gravir des montagnes. Ce malade éprouva une fois une impulsion assez bizarre à laquelle il eut beaucoup de peine à résister, à ce qu'il rapporte. Entre Nice et Gênes, dans la malle-poste, il se sentait poussé à jeter par la portière dans la mer qui côtoie cette route connue sous le nom de la Corniche, tous les objets qui se trouvaient sous sa main, Guide du voyageur, casquettes, manteaux, etc.

Je crois enfin que le suicide et l'homicide peuvent être le résultat d'une de ces impulsions irréfléchies, involontaires, irrésistibles, et tout à fait indépendantes d'une aberration de l'en-

tendement, des facultés affectives ou des sensations, d'une hallucination, par exemple (1).

Si nous résumons les principales altérations que nous venons de passer en revue, nous voyons que la volonté nous a paru lésée: 1° dans le sens de la dépression, de l'affaiblissement; c'est ce qu'ont fait ressortir, je l'espère, les cinq observations que nous avons rappelées; 2° dans le sens de l'exaltation. Les unes et les autres représentent des altérations dans le degré, dans la quantité, si l'on peut ainsi dire; l'étude des altérations de qualité rentre dans celle des altérations consécutives que nous devons bientôt aborder.

Avant de terminer cette deuxième partie de mon travail, il n'est sans doute pas hors de propos de dire quelques mots du rôle que joue quelquefois la volonté, vis-à-vis des autres facultés lésées, dans certaines formes d'aliénation mentale. Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde des aliénés dont le délire, éminemment partiel, est ignoré de tous, excepté du médecin à qui les malades rendent compte de leurs impressions. Ces malades renferment en eux leurs conceptions délirantes; le délire reste en quelque sorte intérieur, et le monde ignore son existence. Comment s'obtient ce résultat? Évidemment par l'empire de la volonté. Il est rare de rencontrer des

---

(1) J'essaierai ultérieurement de montrer par quelques faits récents que, lors même que le suicide se lie à une aberration de l'intelligence ou de la sensibilité, sa perpétration suppose toujours une exaltation concomitante de la volonté.

aliénés qui aient la conscience de délirer; presque tous, pour ne pas dire plus, croient à la vérité de leurs idées fausses; mais il en est, et j'en ai vu un exemple remarquable dans la personne d'une dame, dont le jugement sain fait très sainement le triage de ses idées vraies et de ses idées fausses, n'exprimant que les premières dans le monde où elle brille par son esprit; il en est, dis-je, qui, comme cette dame, ont la conscience de penser faux, et le déplorent amèrement. Mais chez ceux-là qui croient penser juste alors qu'ils délirent, on voit quelquefois la volonté conserver assez d'empire pour empêcher l'explosion de leur délire et pour leur faire éviter l'occasion d'exprimer et de soutenir leurs idées fausses. Ils s'en défendent sans cependant s'en rendre compte, car ils se croient dans le vrai. J'ai vu souvent l'étonnement le plus profond se peindre sur les visages de personnes du monde quelquefois réunies à la table des directeurs d'une des premières maisons de santé de Paris, quand on leur disait après le dîner que telle ou telle personne, dont elles avaient admiré l'esprit et le sens judicieux, se croyait impératrice ou avait toute autre idée fausse; quand enfin on leur désignait au nombre des convives plusieurs aliénés dont la bonne tenue et les propos pleins de sens et de raison pouvaient, jusqu'à un certain point, justifier cette remarque : que les plus fous d'entre tous ne sont pas toujours ceux qu'on pense. C'est encore par un empire de la volonté que ces malades arrivent à ce résultat. Sans cesser de croire à la justesse de leur délire, un je ne sais quoi leur fait pressentir que les manifestations en seraient mal accueillies. Il est encore des aliénés qui résistent à des idées de suicide; c'est

aussi la volonté, aidée de la conscience de mal faire ou du sentiment religieux, qui les retient sur cette pente vertigineuse. J'en ai vu d'autres se dominer au point d'accueillir convenablement des personnes, contre qui l'esprit de maladie leur avait soufflé une haine violente ; il en est encore à qui la maladie inspire des obscénités, des infractions à la pudeur auxquelles on ne les voit point s'abandonner. A côté de ces malades, on en voit d'autres s'abandonner à toutes les suggestions de leur délire, soit que ce délire soit plus intense, ou que la volonté affaiblie ne puisse plus lui opposer qu'un frein impuissant. N'y a-t-il pas lieu, je le demande, à établir une distinction , et doit-on continuer à frapper du même stigmate les uns et les autres?

Ici finit l'étude des lésions de la volonté proprement dites. Je n'ai pas eu la prétention de présenter un travail complet sur cette matière ; mes faits n'étaient pas assez nombreux, et je n'ai pu être aidé dans ces recherches par des travaux antérieurs ; mais j'ai voulu attirer l'attention des médecins sur un ordre d'altérations trop peu étudiées, afin que la volonté prenne bientôt son rang dans l'étude si intéressante et malheureusement si obscure encore des maladies mentales. Les lésions de cette faculté ne doivent pas être moins connues et ne sont pas moins importantes que les lésions de l'intelligence et de la sensibilité , et le *délire des volitions* doit prendre place à côté des délires d'idées et des délires de sensations.

Depuis l'impression de ce qui précède, plusieurs médecins, aliénistes distingués, dont l'expérience est riche en faits importants de clinique mentale, m'ont dit avoir observé plu-

sieurs cas, qui leur paraissaient présenter une analogie frappante avec les cinq observations que j'ai réunies, et surtout avec la première, m'avouant que jusqu'alors ils avaient cru devoir rattacher ces faits aux troubles intellectuels qui caractérisent diverses formes de lypémanie; mais qu'aujourd'hui, sans cesser d'y voir autre chose qu'une variété de cette dernière affection, ils considéraient cependant cette variété comme assez distincte pour mériter une description particulière, aussi bien que les hallucinations qui, pour exister rarement isolées d'un délire intellectuel ou affectif, n'en constituent pas moins un élément distinct, et tellement distinct qu'on l'a vu choisi par l'Académie de médecine pour sujet de prix, et qu'il a été, de la part d'aliénistes distingués dont je n'apprendrais point le nom aux lecteurs de ces Annales, l'objet de monographies importantes et justement estimées. Je ne crois pas, pour ma part, à l'impossibilité absolue de l'existence isolée d'une hallucination ou d'une lésion de la volonté; mais dussé-je y croire, je n'y verrais pas une raison de négliger leur étude. L'entité pathologique nommée aliénation mentale se compose, en effet, d'éléments divers fournis, soit par les facultés intellectuelles, soit par les sensibilités physique et morale, soit encore par la volonté. C'est incontestablement cette innombrable multiplicité d'éléments qui diaprent de tant de nuances l'état physiologique lui-même, qui fait de la folie un véritable Protée. Au milieu de ces mille formes, la confusion et le désordre seraient inévitables, si, par une analyse psychologique aussi complète que possible, l'on n'arrivait à rattacher chaque phénomène observé, qu'il soit physiologique

ou morbide, à la fonction qui seule a pu le produire par son exercice normal ou pathologique ; on prélude ainsi à cette généralisation synthétique vers laquelle doivent tendre tous les efforts de la science.

On se rappelle que, dans le chapitre précédent, nous avons particulièrement insisté sur une forme d'altération, qui consistait en une sorte d'affaiblissement, de dépression, d'abolition ou de suspension de la volonté, et que nous avons pu réunir cinq observations paraissant de nature à étayer notre opinion. Depuis la publication de ce chapitre, plusieurs communications m'ont été faites, que je reproduirais avec plus de détails, si je reprenais un jour ce travail, et dont je veux au moins dire un mot. Il s'agit, d'abord, de la femme d'un des premiers employés d'un ministère, qui accusait une perte complète de la volonté, une impossibilité absolue de vouloir, *malgré le désir qui existait bien manifestement*. Cette dame déplorait amèrement cette impuissance inconcevable et la caractérisait nettement, car son intelligence restait intacte. Elle se plaignait même à tout le monde de ses souffrances ; recouvrer sa volonté était le plus cher de ses vœux, autant pour son mari et ses enfants que pour elle, car elle avait la conscience de leur déplaire et de les rendre malheureux, en ne pouvant vouloir ce qu'ils désiraient et ce qu'elle désirait elle-même. Les détails de cette observation en font en quelque sorte le pendant de la première que j'ai citée (1).

On lit dans la revue française des *Annales médico-psycholo-*

---

(1) Voir p. 29.

giques (cahier de septembre) quelques détails relatifs à une malade chez laquelle M. Falret a employé l'inhalation d'éther, qui peuvent trouver place parmi nos observations. « Cette femme était âgée de cinquante-deux ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, à teint légèrement coloré. D'une santé toujours délicate, qu'on pourrait attribuer à des habitudes d'onanisme contractées dès sa jeunesse, madame F... s'était mariée à vingt-neuf ans et avait eu cinq enfants. Jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans elle se porta assez bien ; mais, à cette époque, les règles cessèrent et il s'opéra dès lors un changement notable dans le caractère de la malade. Elle devint très irritable, très susceptible, perdit le sommeil, et se crut accusée de vol. Plus tard, en 1841, à la suite d'une saignée très abondante, l'affection mentale se caractérisa plus nettement; elle fut prise d'idées de suicide, mais au moment de mettre ses projets à exécution, elle manquait d'énergie. Depuis quatre ans que madame F... est à l'hôpital, sa maladie est stationnaire. C'est une de ces lypémaniaques si fréquentes dans les asiles d'aliénés; elle reste presque toute la journée dans un coin, la figure empreinte de tristesse et les yeux humides, se plaignant sans cesse. Madame F... n'a pas de volonté; elle n'a pas la force de refuser ni de rien faire d'elle-même. Insensible à tout ce qui se passe autour d'elle, elle n'a qu'une idée, elle demande la mort. »

Le fragment suivant, que j'extrais de notes recueillies par un hypochondriaque lui-même, capitaine de place, aujourd'hui parfaitement guéri d'une deuxième atteinte de sa maladie, me paraissent s'adapter parfaitement au sujet que je traite. Au mo

ment où ces notes sont recueillies, le malade est à l'apogée de son mal, et il rend compte, avec cette complaisance cruelle que mettent souvent les hypochondriaques à s'analyser dans les plus petits détails, de toutes ses impressions. « Le caractère de ma maladie est la perte d'un sommeil parfait. Impossible de penser, de m'occuper le moins du monde de mes affaires, ni de quoi que ce soit, surtout de lecture. Nullité morale la plus complète. J'étais d'une grande activité, mon apathie est extraordinaire aujourd'hui. Je n'éprouve aucune sensation de plaisir, tout me déplaît, tout m'irrite. Mon cerveau, toujours plus ou moins douloureux, dénature tout; je n'ai plus dans la tête que des idées incohérentes et sans suite, et de lugubres pensées, au lieu d'un jugement sain et droit que j'avais autrefois; ma tête s'égare continuellement, *et je sens très bien que je n'ai plus la direction de ma volonté.* En résumé, mon cerveau est fort malade, et cet état est plus difficile à reconnaître chez moi que chez tout autre, par l'habitude du silence, d'une extrême réserve, et par e reste du grand empire que j'exerçais autrefois sur moi-même; l en résulte un extérieur de calme et de raison, dont je suis malheureusement bien loin maintenant.

« Je ne puis, dit plus loin le malade, ni penser raisonnablement, ni lire; je ne gouverne pas du tout ma volonté, et me vois tous les jours à la veille de commettre des folies; cet état me mènera prochainement à la morgue ou à Charenton. Les choses les plus indifférentes me font mal : tels sont l'aboiement des chiens, le son des cloches; *je n'ose me raser moi-même.* Ma maladie me pousse continuellement à d'affreux projets, j'ai

peur de moi-même ; je ne puis attribuer cet état qu'aux causes suivantes :

» 1° D'atroces chagrins et des contradictions éprouvées en 1825 et qui m'ont irrité au point de me donner des attaques de nerfs, et de me faire craindre à cette époque de devenir fou un jour ;

» 2° Aux efforts que j'ai faits dans ces circonstances pour comprimer la violence de ma colère ;

» 3° A une manière de vivre triste, isolée, toute de contrainte, entièrement opposée à mes goûts et habitudes, à mes désirs de cœur qui, froissé, secoué en tout sens et finalement brisé, a dû, ce me semble, réagir sur mes autres organes ;

» 4° Enfin, à un travail exagéré de bureau, à une vie sédentaire au lieu de l'existence très active que je menais auparavant, et qui convenait parfaitement à ma constitution, autrefois assez vigoureuse et amie d'un mouvement perpétuel. »

Dans une autre partie de mon travail, je me suis demandé si la volonté, jusque là altérée dans le sens de l'affaiblissement, de la diminution, ne pouvait pas l'être dans celui de l'excitation, de l'augmentation ; en d'autres termes, s'il n'était pas des affections dans lesquelles les malades sont portés à vouloir davantage et quelquefois malgré eux. Cette opinion, on se le rappelle, reposait plutôt sur des vues *à priori*, que sur des faits concluants et précis. Plus heureux aujourd'hui, je puis citer l'exemple d'une marquise bien connue dans un des environs de Paris, atteinte, depuis nombre d'années, d'une sorte de chorée portant sur l'intelligence et les organes de la voix, sur laquelle même nous allons nous expliquer. Cette dame, éminemment remar-

quable par les nombreuses et brillantes qualités de son cœur et de son esprit, se sent cependant irrésistiblement poussée, et c'est pour elle une grande douleur, à exécuter certains mouvements et à proférer certains mots, qu'elle ne peut absolument pas retenir. Au milieu, par exemple, d'une conversation où elle fera briller toutes les grâces de son esprit, elle s'interrompt parfois et coupe une phrase qu'elle reprend ensuite pour adresser à quelqu'un de la société une épithète inconvenante toujours, obscène souvent. L'émission de cette parole s'accompagne évidemment d'une lutte, que prouvent de reste la rougeur pudique du visage, l'abaissement des yeux, l'air interdit et confus de cette pauvre dame, et la saccade enfin avec laquelle elle lance ce mot, qui, quelque temps retenu par un effort de volonté, s'échappe ensuite comme la flèche par un jeu d'élasticité de la corde sous-tendue. Ainsi, après avoir dit : *Vous êtes un...*, elle reste un certain temps employé à la lutte, à l'effort, sans prononcer le mot injurieux, qui bientôt est chassé comme par un élan Qu'il nous soit permis, à l'occasion de ce fait, de présenter quelques courtes réflexions. C'est tout autant l'expression forcée de la pensée inconvenante, que son éclosion au sein de l'intelligence, qui constitue le point culminant de cette affection. Le cours des pensées, sous la dépendance ordinaire et fréquente de l'association des idées, de la mémoire et de l'imagination, n'est pas toujours soumis, on le sait, à l'empire de la volonté; il a souvent l'impétuosité du torrent, et la spontanéité est un caractère fréquent de la pensée. Il nous arrive souvent, en effet, dans des circonstances solennelles, à un enterrement, par exemple, et dans

un lieu saint, d'avoir des pensées qui ne soient nullement en rapport avec la solennité du lieu et de la circonstance ; nous blâmons ces pensées, nous regrettons leur apparition, mais elle est involontaire ; cela arrive aux plus purs et aux plus chastes. Qui pourrait répondre du recueillement complétement religieux du prêtre ou de l'abbesse les plus fervents du monde? Empressons-nous d'ajouter que ce travail reste toujours aussi intime qu'il est rarement avoué. Nous avons le pouvoir de ne point exprimer toutes les idées qui nous viennent à l'esprit ; l'intelligence opère le triage, et nous n'exprimons que celles dont la convenance a été appréciée. Le vulgaire fait allusion à la faiblesse de ce pouvoir chez certaines personnes irréfléchies, dans le conseil proverbial de *tourner sa langue sept fois* avant de parler. Cela posé, faisant de ce que nous venons de dire application à la malade dont nous venons de parler, il est naturel de supposer que ce pouvoir de n'exprimer que les idées jugées bonnes, cet empire de l'intelligence sur la phonation, est altéré chez cette dame, et il résulte de cette altération que l'expression de certaines idées est forcée ; que la volonté, cette force soumise à d'autres forces, se prend en quelque sorte d'insubordination, et que la malade veut malgré elle. Cette affection ne se borne pas, d'ailleurs, à l'expression de certains mots qu'elle ne peut retenir, on voit quelquefois madame... crier, imiter l'aboiement d'un chien, pincer ou donner un coup de pied à son voisin.

Je crois devoir rapprocher de ce fait, en indiquant les différences qui les séparent, l'observation d'un malade admis, il y a

plusieurs années, dans le service de M. le docteur Voisin, à Bicêtre. Il se nommait Keroumann. C'était un homme au teint brun, à l'œil vif et noir, au regard mobile et irrégulier, à la physionomie expressive, au type méridional le plus pur. Le caractère était vif, nerveux, l'intelligence et l'imagination bien au-dessus de la moyenne. Rien n'égalait l'érudition de ce malade, si ce n'est peut-être ses vastes connaissances en physique, en chimie, en botanique et dans toutes les sciences naturelles. Il ne répugne point d'admettre que l'aliénation mentale reconnaît dans ce cas pour cause occasionnelle une dépense excessive d'innervation cérébrale, qui nous rend compte en même temps du caractère spécial de cette affection, de la forme du délire. C'est un ex-pharmacien aide-major, né à Brest, âgé de quarante-deux ans, aliéné depuis six ans, que les habitués du café Procope ont pu remarquer maintes fois lorsqu'il se rendait à cet établissement, s'entourant de journaux, et assaisonnant sa lecture, à coup sûr fort distraite, de réflexions et de gestes qui ne pouvaient laisser aucun doute sur son état mental. Le jour de son entrée, il nous apparut, à la visite, assis et nu dans son lit, croyant être le Spartacus des Tuileries, et dans la même attitude que la belle statue de Pradier. Je n'entreprendrai point la description complète de cette forme d'aliénation mentale, dont les manifestations ne peuvent se comparer, pour leur infinie variété, qu'aux mille effets optiques du kaléidoscope ; je me bornerai à reproduire un fragment de délire que j'ai saisi comme au vol dans un moment d'excitation, et qui suffira, je l'espère, au lecteur pour se faire une idée de cette affection.

« Je me nomme Keroumann, dit-il, d'un mot celte qui veut dire esclave d'un Romain. Les Romains appelaient la Bretagne Armorique, qui a précisément le même sens que le mot de Morbihan, qui signifie petite mer. On lit dans les Commentaires de César que les Romains combattaient sur des navires à voiles de cuir ; cela est faux, les voiles étaient de toile tannée : ce qui prouve que les Commentaires de César ne sont pas de César. Je suis le premier des orateurs bas-bretons ; on a mis dans ma poche une plante sacrée des Gaulois, la *verbena officinalis.* J'ai été mousse en 1816 ; je suis sans fortune, mais le gouvernement me doit 30,000 francs. Il m'envoie en mission ici pour déterminer quelle est l'influence magnétique des détenus de Bicêtre comparativement à celle de l'Angleterre, quel est celui qui arrivera aux plus hautes déductions magnétiques. Je ne suis pas fou le moins du monde. Napoléon m'a fait passer pour son fils, mais cela n'est pas. Le Christ n'est pas mort, Napoléon non plus ; il vit ignoré aux Batignoles en la personne du père Lathuile, restaurateur ; il est né en 1712, a été rabbin, jésuite, avant d'être général. »

Au milieu de ces manifestations dont je viens de présenter un court spécimen, le malade s'interrompt à chaque instant pour prononcer, en se tournant vers des êtres imaginaires qu'il regarde fixement, des jurons ou des exclamations tels que les suivants : ah ! b.... de mâtin ! oh ! oh ! aïe ! aïe ! aïe ! ah ! cr... b... c'est trop fort ! c'est trop fort ! vous êtes un méchant, etc., accompagnés d'un abaissement brusque et saccadé de la tête et de contractions répétées des muscles de la face ; le malade, aus-

sitôt après, reprend la phrase interrompue. Ces mouvements paraissent exécutés forcément : Keroumann, en les exécutant, ne fait que céder à une impulsion irrésistible ; la volonté est nécessairement entraînée. Toutefois, il explique ces manifestations de la manière suivante : continuellement placé sur un immense cercle magnétique parcouru par un immense courant, il s'y trouve en communication avec un grand nombre d'individus, parmi lesquels il cite Lamartine, Chateaubriand, Voltaire, Rousseau, Mahomet, le grand Brahma, etc. Quand un des individus placés sur le même cercle exécute un mouvement ou profère un mot, le même mouvement est aussitôt exécuté et le même mot proféré par tous les autres en même temps ; c'est ce qui explique ses continuelles interruptions ; il ne fait que répéter ce qui se dit ou se fait ; on répète de même ses paroles. Cette explication porte évidemment tous les caractères du délire, malgré la cohérence des pensées, et l'on se demande avec raison si ce délire est primitif ou consécutif aux mouvements et aux paroles qu'il tend à expliquer ; en d'autres termes, si ce délire explique ou est expliqué. L'opinion la plus admissible me paraît être celle qui considère les interruptions de Keroumann comme le résultat d'une altération de la volonté, caractérisée par une impulsion irrésistible, qui devient l'occasion d'un délire consécutif par lequel le malade croit expliquer ce qu'il éprouve. C'est ainsi que les aliénés expliquent souvent leurs hallucinations, l'explication est une conception délirante. Un fou, par exemple, que poursuit une hallucination du goût, croira qu'on lui a fait manger des excréments, et renouvellera la vision du

prophète Ézéchiel ; un autre expliquera une hallucination de l'odorat par l'existence de miasmes répandus dans l'atmosphère par ses ennemis. Keroumann explique par le magnétisme ces impulsions irrésistibles qui présentent, sauf le délire, la plus grande analogie avec celles de la marquise dont il a été parlé un peu plus haut. Nous parlerons plus loin des cas où l'altération de la volonté est consécutive à l'hallucination et au délire.

De ces faits et des considérations auxquelles nous nous sommes livré dans le précédent numéro, on peut conclure à la possibilité de l'exaltation de la volonté aussi bien qu'à celle de son affaiblissement. Ajoutons que l'altération, soit dans le sens de l'excitation, soit dans celui de la dépression, est générale ou partielle. L'homme a, par sa volonté, de l'empire sur toutes ses facultés ; cet empire varie dans l'état physiologique, non seulement d'individu à individu, mais encore chez le même individu, suivant la faculté que l'on considère. La maladie le modifie soit en l'augmentant, soit en le diminuant, d'une manière générale ou partielle, c'est-à-dire que ce sera de l'ensemble de ses facultés ou d'une et plusieurs d'entre elles, qu'il sera porté à se servir plus ou moins, suivant la nature de l'altération. Mais il peut arriver que de l'affaiblissement absolu ou relatif de la volonté résulte l'excitation de plusieurs autres facultés, lorsque celle-ci est devenue désormais impuissante à réprimer, à contenir. Tel est, qu'on nous permette cette comparaison, un coursier fougueux dont l'impétuosité est devenue telle qu'il ne sent plus le frein qui le retenait naguère ; supposez, au contraire, un affaiblissement du frein ou l'impéritie du cavalier, le coursier

souple et docile tout à l'heure, deviendra fougueux, emporté. De cette impuissance de la volonté à contenir l'essor de quelques facultés impétueuses telles que la sensibilité, l'imagination, etc., résultera l'exercice immodéré de ces dernières. C'est ce qu'une expression vulgaire, empruntée à la comparaison de tout à l'heure, appelle *lâcher la bride*. Noublions pas que le rôle de la volonté consiste autant à retenir l'action qu'à la déterminer. C'est, en quelque sorte, un effet de bascule : on voit alterner la puissance et la résistance. Notons que, dans certaines circonstances, la volonté exaltée comme puissance est affaiblie comme résistance. C'est ce qui se passe dans la manie aiguë, où la volonté participe de l'excitation générale, sans pouvoir contenir les autres facultés exaltées. Nous voyons suspendus le jugement, la conscience, la réflexion et l'attention qui lui servent d'auxiliaire dans ce rôle de médiation, et qui supposent toujours un rapport de la volonté et de l'intelligence. On comprend facilement les désordres qui doivent résulter de l'impossibilité de contenir des facultés telles que la mémoire, l'association des idées, l'imagination, etc. Les annales de la clinique mentale fournissent de nombreux exemples d'individus qui se livrent à un exercice immodéré de la mémoire, se trouvant des facilités insolites à apprendre, à retenir ; ils passent tout leur temps à réciter des vers. Un exercice désordonné de l'association des idées conduira tels malades, dont l'observation est fréquente, à abuser de la rime, à parler en rimant. Quel médecin d'aliénés n'a pas, dans ses cartons, des monceaux de poésies et de prose sorties du cerveau de ses malades ? On voit de ces malheureux,

le front ceint par la folie de la brillante auréole du poëte, se livrer à la composition de la plus détestable des poésies, et vous la réciter avec toute la satisfaction que pouvait avoir Virgile récitant ses admirables vers en présence de Mécène. Des millions de vers plus ou moins alexandrins sont produits chaque jour par quelques uns de ces infortunés; ils en écrivent partout, sur tous les chiffons possibles, sur le sol, sur le mur, sur les arbres; rien ne peut éteindre cette fièvre d'imagination. Mais nous devons ici borner nos exemples, pour nous hâter de revenir à une question que nous n'avons, pour ainsi dire, fait qu'indiquer : je veux parler de la question de savoir : si la monomanie homicide et suicide ne pourrait pas quelquefois reconnaître pour cause une aberration de la volonté, indépendante ou non d'une aberration soit de l'intelligence, soit de la sensibilité. L'aberration de la volonté qui conduit à la monomanie homicide est quelquefois congéniale, et je crois en voir une preuve dans le fait suivant que me retracent mes souvenirs : il s'agit de ces attentats inouïs dans les fastes du crime, qui fournirent dans leur temps un aliment précieux à ces âmes avides d'émotions qu'affriande si fort le récit des événements les plus dramatiques, en même temps qu'ils dûrent apporter quelques arguments à la doctrine célèbre récemment alors inaugurée par Gall. Il y a vingt ans environ, si j'ai bonne mémoire, qu'il se passait peu de jours sans que l'on trouvât, le matin, étendu au milieu d'une rue de Livourne, le cadavre d'un homme ayant succombé à des blessures faites au stylet et de nature à être suivies d'hémorrhagies abondantes. Ce qui excitait au plus haut degré l'étonnement général, c'est

qu'aucun de ces hommes n'avait été dévalisé; on retrouvait dans leurs poches leur montre, leur bourse intactes, ainsi que toutes leurs autres valeurs. La succession et le nombre de ces crimes, aussi bien que la qualité de la victime, qui était ordinairement un étranger nouvellement débarqué, éloignaient toute idée de vengeance individuelle. Ajoutez que les meurtriers échappaient toujours à la clairvoyance de la police; aussi la terreur des habitants était-elle au comble, et les rues devenaient-elles désertes, à la tombée de la nuit; personne n'eût osé s'y aventurer, de crainte de fournir une proie nouvelle à ces mystérieux assassins. Enfin, l'on était à bout de ces conjectures si incroyables et souvent si absurdes, qu'enfante d'ordinaire l'imagination du peuple sous l'influence de la peur, lorsque l'on vint à découvrir les auteurs de ces nocturnes attentats, et même à surprendre leur infernal mobile. Ils étaient au nombre de sept ou huit, et formaient entre eux une sorte d'association, entraînée par la commune attraction d'un penchant ou d'une monomanie, à répandre le sang humain et à repaître leurs regards de ce rutilant spectacle; ils n'avaient aucun autre mobile; la preuve en fut acquise, et les coupables en firent l'aveu formel. Cette horrible soif, cet appétit de cannibales les dominait au point qu'un jour, dit-on, n'ayant pu trouver l'occasion de se satisfaire, et ne pouvant résister à la violence de leurs besoins, ils tirèrent au sort à qui d'entre eux fournirait une victime. Le sort désigna l'un d'eux, cordonnier, qui dévoua sa femme, et on lui pratiqua aussitôt une blessure trop peu grave pour entraîner la mort, mais suffisante cependant pour assouvir jusqu'à un certain point leurs féroces instincts.

Sans agiter ici la question phrénologique impliquée dans ce récit, on peut très bien rattacher ces attentats à une altération congéniale de la volonté, caractérisée par une impulsion irrésistible, aveugle et indépendante jusqu'à un certain point de toute aberration de la sensibilité ou de l'intelligence. Les meurtriers étaient sans haine pour leurs victimes, et ils jouissaient de la plénitude de leur raison. Je suis convaincu que les prisons renferment plus d'exemples qu'on ne se l'imagine de crimes, qui n'ont pu être que le fait de natures fatalement vouées au mal par une organisation radicalement défectueuse; et il n'est pas même besoin de descendre jusque dans ces asiles du crime pour y trouver des preuves de l'existence de cette impulsion aveugle, de cette véritable aberration de la volonté, appelée monomanie congéniale par ceux-ci, instinct ou penchant par ceux-là. La société elle-même nous offre des révélations en quelque sorte rudimentaires de cette impulsion, dans cette vocation qui porte certains hommes à choisir des professions où sont fréquentes les occasions de répandre du sang et de manipuler des viandes. Je ne citerai que les hommes qui travaillent dans les abattoirs, les abatteurs, les bouchers, et, pour sortir des professions où l'on opère sur les animaux, ces exécuteurs des hautes œuvres qui font leur métier avec amour. N'est-ce pas un vertige issu de cette même attraction qui se développe dans certaines circonstances où l'on a vu les fanatismes religieux ou révolutionnaires devenir le point de départ d'horribles massacres? On a nommé les Vêpres siciliennes, la Saint-Barthélemy et les journées de septembre. Le meurtre, commis d'abord sous l'inspira-

tion du seul fanatisme, développe bientôt une sorte d'ivresse; car le sang, comme le vin, a ses fumées, et c'est alors que surgit ce vertige, cette horrible impulsion. Un romancier célèbre, dans un roman bien connu dont les médecins n'ont pas eu beaucoup à se louer, a, d'une plume aussi médicale que littéraire, parfaitement décrit ce vertige, qui s'empare de certains hommes à la vue du sang qui s'écoule fumant d'une plaie largement béante, et l'âpre jouissance de ces assassins, qu'une énergique corruption de notre langue a désignés sous le nom de chourineurs. Tout porte à penser que cette impulsion, d'abord aveugle et indéterminée, ne développe un désir spécial qu'après une première satisfaction, ordinairement fortuite, qui a révélé une source de sensations voluptueuses pour certains hommes. Ce vertige détermine un désir violent de céder encore à son influence et d'y céder le plus souvent possible, malgré la raison, malgré la volonté, mais dans le sens philosophique de ce mot.

Il nous reste un dernier point à élucider; il est relatif à cette assertion émise un peu plus haut : que, dans la monomanie en général, la volonté est plus souvent exaltée qu'affaiblie. Je veux citer deux faits qui me paraissent démontrer qu'il en est ainsi, au moins dans la monomanie-suicide. Tous deux se sont présentés à mon observation depuis deux mois environ. Le premier de ces faits s'est produit le 3 août 1847, à l'hôtel de Brest, rue Baillif. Un homme s'était présenté la veille, en proie à une préoccupation qui avait paru assez profonde et assez extraordinaire pour que l'on hésitât à le recevoir. Il s'était enfermé dans la chambre qui lui avait été donnée, et s'y était suicidé en se

coupant avec un mauvais couteau de poche les artères du poignet. Le cadavre baignait, quand je fus appelé, dans une mare de sang et d'urine ; les parois de la chambre, la porte et les rideaux, portaient les traces nombreuses du contact répété du poignet ensanglanté ; tout attestait qu'une lutte avec agitation avait dû précéder la mort de quelque temps. La main gauche et l'extrémité inférieure de l'avant-bras du même côté présentaient trois plaies transversales, dont la profondeur et la gravité décroissantes marquaient exactement les degrés différents de l'exaltation de volonté, qui a dû présider à l'accomplissement de cet acte de suicide. La première de ces plaies, la plus profonde, occupait l'articulation radio-carpienne, et comprenait dans toute la solution de continuité toutes les parties molles, depuis la peau jusqu'aux ligaments, qui étaient même intéressés. Les tendons nombreux de la partie antérieure et inférieure de l'avant-bras avaient dû glisser plusieurs fois sous le couteau, qui les avait en quelque sorte déchirés ; ils n'étaient pas tous coupés au même point. L'artère radiale était comprise dans la section ; une deuxième plaie, moins profonde à beaucoup près, occupait l'articulation du trapèze avec le métacarpien du pouce. La troisième plaie, très légère, occupait l'articulation du même métacarpien avec la première phalange. Évidemment la main qui avait guidé le couteau était de moins en moins ferme, et l'exaltation de volonté de moins en moins forte.

Le deuxième fait est encore plus probant s'il est possible. Je l'ai observé de concert avec mon confrère le docteur Bourguignon, le 10 août 1847. Il s'agit d'un ouvrier de la fabrique de

pianos de M. Pape; cet homme, nommé Dotsabide, ancien militaire, né sur la frontière d'Espagne, travaillant avec zèle et conduite depuis vingt-trois ans dans la fabrique de pianos, venait d'être congédié, parce que l'âge et les infirmités l'avaient rendu moins apte à continuer l'exercice de sa profession. Il était, dit-on, d'un caractère bienveillant, mais sombre et taciturne; il n'avait présenté antérieurement aucun signe d'aliénation mentale et n'avait rien dit ou rien fait qui pût faire pressentir son fatal projet, lorsque, étant descendu dans une cave servant de bûcher, il en remonta bientôt, pâle et ensanglanté, sa toilette en désordre et comme en se traînant. Quand nous arrivons, le sieur Dotsabide est assis sur une chaise, la tête fléchie sur le thorax, la figure pâle et empreinte d'une profonde mélancolie; il garde le silence et pousse de temps à autre des soupirs. L'examen détaillé de sa personne nous fait découvrir les blessures suivantes :

1° A la partie antérieure du cou, un peu au-dessus de l'os hyoïde, une plaie par instrument tranchant, récente, transversale, assez profonde, de sept à huit centimètres de longueur, le fond rempli par un caillot de sang noir. L'artère carotide, la veine jugulaire, les nerfs phrénique et pneumo-gastrique ne paraissent pas avoir été atteints, et nous ne supposons pas que le larynx ait été ouvert. Nous n'avons pas dû nous permettre une exploration plus complète avant l'application du pansement, qui devait être fait à l'hôpital.

2° Au pli du coude du bras gauche, et dans le sens de ce pli, une plaie par instrument tranchant, transversale et un peu

oblique, intéressant la peau, le tissu cellulaire; les vaisseaux qui parcourent cette région sont mis à nu sans être ouverts. On les voit au fond de la plaie.

3° Une plaie du même genre, mais moins profonde, existe au pli du coude du bras droit. Elle fut évidemment produite par une main moins assurée; toutefois, à l'extrémité externe de cette plaie, il en existe une produite par l'introduction perpendiculaire de l'instrument, et dont nous ne saurions estimer la profondeur.

4° A la partie latérale, un peu antérieure et inférieure de la poitrine, en dehors et au-dessous du mamelon gauche, existe une plaie linéaire produite par l'introduction perpendiculaire du couteau sur le trajet d'une côte.

5° Et enfin, à cinq centimètres environ au-dessous de l'ombilic, sur la ligne médiane et dans le sens transversal, l'hypogastre est balafré par sept ou huit incisions très superficielles, évidemment produites par une main mal assurée. La surexcitation de la volonté, après avoir subi des phases successives et nettement indiquées par la gravité et la profondeur décroissantes des blessures, avait enfin cédé, et ce fut sans doute alors que Dotsabide se résolut à monter l'escalier pour venir demander du secours.

Les plaies paraissent avoir été produites dans l'ordre où nous les avons exposées, car le blessé a en partie confirmé nos conjectures à cet égard; elles indiquent parfaitement par leur gradation les degrés divers de l'exaltation de volonté qui a dû présider à l'accomplissement de cet acte. Je ne puis me prononcer sur la

question de savoir si l'insensibilité, admise dans le suicide par M. Moreau (de Tours), existait dans ce cas, et a pu faciliter la perpétration de ces deux actes. Il est présumable, cependant que si le sentiment de la douleur eût existé dans toute sa force, il eût plus tôt arrêté la main des suicidants. On sait d'ailleurs qu'une préoccupation profonde fait naître une sorte d'insensibilité. Qui ne connaît l'histoire de ce soldat de Salamine, qui, après avoir eu les deux bras coupés, se servit encore de ses dents pour combattre? Des soldats, dans toute l'ardeur du combat, ont quelquefois des membres emportés sans le sentir. Dugald Steward parle d'un homme qui parvenait à se distraire d'un violent mal de dents par l'audition d'un air de flûte. L'hypothèse de M. Moreau atténuerait singulièrement le côté surnaturel et miraculeux des histoires de martyrs.

Il nous reste, pour compléter notre tâche, à tracer l'histoire de deux autres ordres d'altérations de la volonté. Ces altérations n'existant pas par elles-mêmes, mais étant consécutives à des altérations d'autres facultés, se lient intimement à l'histoire de ces dernières. Nous pourrons et nous devrons donc nous borner à une esquisse rapide et assez succincte.

Les altérations consécutives de la volonté forment deux groupes distincts qui vont successivement nous occuper.

A. Le premier se compose de lésions de la volonté consécutives à des altérations dans les éléments qui concourent à la création,

à la délibération, à la détermination, et à l'aperception de l'acte à vouloir ; elles nous représentent, à proprement parler, les lésions de la volonté prise dans le sens philosophique, en ce qui touche au libre arbitre. Nous avons, dans ce qui précède, supposé relativement sains, les éléments que nous allons considérer à présent comme altérés, ou du moins leurs modifications ne nous paraissaient pas exercer une influence significative sur le trouble de la volonté. Les lésions de cette faculté ne seront plus maintenant que des conséquences, que des résultats de l'altération de l'agent auquel appartient l'initiative du vouloir. Cet agent, on s'en souvient, est l'intelligence que nous supposons s'exerçant sur des volitions, sur des conceptions d'actes, sur des idées devant ou pouvant passer action. Nous engageons le lecteur à se reporter au tableau dans lequel nous avons, au commencement de ce travail, présenté synoptiquement l'ensemble des facultés intellectuelles, et à ne pas le perdre de vue dans les détails qui vont suivre.

L'esquisse de psychologie pathologique que nous allons présenter, peut être résumée de la manière suivante : le trouble de la volonté est une conséquence d'un délire d'idées, d'un délire de sentiments, ou d'un délire de sensations. Le premier des trois ordres d'éléments que nous avons admis comme constituant la volonté dans le sens le plus complet du mot, se subdivise en plusieurs opérations, en plusieurs temps. Nous avons, d'abord, le temps de la génération des volitions. Toutes les facultés intellectuelles concourant à la génération des volitions, il est naturel de penser qu'un délire de volitions peut naître

dans toutes les circonstances où peut surgir un délire d'idées. Nous aurons ainsi les troubles des volitions résultant d'une modification survenue dans les facultés génératrices, telles que la conscience, la réflexion, la conception, la perception et l'attention. Nous croirions douter de l'intelligence du lecteur en nous étendant sur le rôle que jouent ces facultés dans la génération des volitions, et sur l'influence qu'exercent leurs troubles sur la volonté humaine. La lésion de la conscience et de la réflexion est si caractéristique et si constante dans l'aliénation mentale, que quelques auteurs ont voulu y voir le seul critérium qui permît de se prononcer sur une question de folie douteuse. Il y aurait donc puérilité de notre part à nous y arrêter. Quant à la conception, qui pourrait nier les innombrables volitions folles conçues par les aliénés? Il viendra, par exemple, à celui-ci l'idée de voler comme un oiseau, et il s'élancera par une fenêtre; celui-là, croyant que la terre est en feu, marchera légèrement et ne fera qu'effleurer le sol; un autre électrisera le soleil pour l'obscurcir; un autre parlera aux oiseaux, aux arbres. J'en ai vu un en démence qui saluait son déjeûner, un œuf à la coque, en se découvrant, et lui demandait des nouvelles de sa santé. Il se piquait de la même politesse à l'égard d'un billard, d'un poêle; il demanda même à ce dernier, en ma présence, s'il ne souffrait point encore du froid. J'ai connu dans un établissement d'aliénés un malade qui imposait les mains à tout le monde pour le guérir de maladies qu'il supposait existantes et produites par l'usage des viandes. Un autre se tient toujours près de la porte avec un bâton, prêt à frapper un ennemi imaginaire qu'il ap-

pelle Bureau-Péché. Un malade du même établissement change tous les dix-huit mois de nom et de personne. Lorsqu'il représente une de ses deux individualités, il est silencieux, abattu, morne, mélancolique; mais il change et devient bavard, bruyant et d'une turbulence extrême, quand il représente le second personnage, qu'il dit être son frère. Il annonce lui-même d'avance l'arrivée de ce frère qui doit le remplacer. Nul doute que, chez ce malade, ces deux individualités différentes ne soient deux sources de volitions aussi différentes.

Quant à l'influence de la perception sur la génération des volitions, nous nous en occuperons à l'occasion des délires de sensations. Les lésions, enfin, de l'attention doivent produire des effets souvent semblables à ceux qui résultent de ses distractions dans l'état physiologique sous l'influence de l'association des idées et de l'imagination; il me semble que la spirituelle hypothèse conçue par Xavier de Maistre de l'âme et de la bête dont l'homme serait composé, fait bien ressortir le rôle de l'attention, et je ne saurais mieux faire que d'emprunter le passage suivant à son intéressant livre (1) : « Un jour de l'été passé, je m'acheminai pour aller à la cour; j'avais peint toute la matinée, et mon âme se plaisant à méditer sur la peinture, laissa le soin à la bête de me transporter au palais du roi; » mais pendant ces méditations « *l'autre* allait son train, et Dieu sait où elle allait; au lieu de se rendre à la cour, comme elle en avait reçu l'ordre, elle dériva tellement sur la gauche qu'au moment où mon âme la rattrapa

(1) *Voyage autour de ma chambre.*

elle était à la porte de madame de Hautcastel, à un demi-mille du Palais-Royal. » Que deviennent, je le demande aux aliénistes, l'attention et son influence sur les volitions, lorsque, par la folie, la bride est lâchée à l'imagination et à l'association des idées?

Les troubles de la volonté résultant d'une modification dans les facultés reproductives de volitions ne sont pas moins caractéristiques. Nous trouvons ainsi l'influence exercée sur la nature des volitions par une lésion de l'association des idées, de la mémoire, de la réminiscence et de l'imagination. Il suffit de nommer ces facultés pour que cette proposition soit frappante d'évidence. Qui pourrait douter, par exemple, de l'association anormale des volitions chez un grand nombre de malades? cette faculté n'est-elle pas une de celles qui jouent un des rôles les plus importants dans l'enchaînement morbide d'idées qui constitue le délire? et le délire de volitions n'est-ce pas, après tout, un délire d'idées spéciales? Il serait oiseux de citer des exemples à l'appui de cette évidence. Pour la mémoire, si l'on veut juger de son influence sur la nature des volitions, il suffit de songer à ces malheureux déments paralytiques, à cette période de leur affection où les facultés ne jettent plus que de très douteuses lueurs; on les voit alors n'avoir plus même l'idée du temps, ils confondent déjeûner avec dîner, soir avec matin. J'en ai vu un se déshabiller complètement dans les lieux d'aisance, croyant qu'il allait se coucher. Ces malades nous offrent, d'ailleurs, un exemple frappant d'association des idées altérée et devant influer sur la volonté; l'incohérence des idées fait supposer l'incohérence des volitions. Quant à l'imagination, c'est évidem-

ment une des facultés qui influent le plus manifestement sur la génération des volitions et sur leur nature. Or, on sait combien elle est troublée et altérée dans la plupart des aliénations mentales, et l'on peut facilement pressentir combien de physionomies variées son trouble doit imprimer aux manifestations de la volonté dans ces affections. Chaque délire s'accompagne de manifestations, d'attitudes, d'activités toutes spéciales. Voyez les génuflexions sans nombre, les actes de mortification, l'air d'humilité de ce monomaniaque religieux; remarquez, ensuite, ce monomaniaque ambitieux, il a la tête haute, l'air fier, l'attitude hautaine, il se croit empereur ou roi et traite tout le monde du haut de sa grandeur imaginaire. Les portraits du riche et du pauvre par La Bruyère sont représentés d'une touche vigoureuse dans les asiles d'aliénés. Celui-ci arrange ses haillons, se drape avec sa redingote d'hôpital, et ramasse une plume qu'il attache à son chapeau, c'est son panache blanc, il se croit Henri IV; celui-là se croit mort. Enfin, il n'est pas au monde de burin capable de saisir toutes les variétés de manifestations que font naître les innombrables écarts de l'imagination des aliénés.

Les facultés transformantes exercent aussi une influence sur la génération des volitions, mais leur influence est plus manifeste en ce qui concerne la délibération; nous y reviendrons.

Il est d'autres éléments encore qui influent sur la génération des volitions. Ce sont : les penchants, les instincts, les passions, les habitudes, le sommeil. Nul doute qu'une modification dans ces

éléments n'amène des troubles particuliers de la volonté. Il est évident, par exemple, qu'une excitation de l'instinct de la conservation fera naître, chez l'hypochondriaque, cette exagération de soins donnés à sa santé. Un affaiblissement de cet instinct pourra conduire au suicide. L'exaltation de l'instinct de la conservation développera des volitions érotiques. C'était cet aiguillon qui poussait un aliéné d'Orléans, mort à Charenton il y a trois mois, à se promener dans les rues les plus sombres et les plus écartées de la ville, revêtu d'un seul manteau sous lequel il était absolument nu, et qu'il entr'ouvrait à la vue d'une femme pour envelopper cette dernière et se livrer sous ce voile à des attouchements obscènes.

L'influence des passions sur la génération des volitions est aussi incontestable, elle doit être d'ailleurs étudiée un peu plus loin, à propos de la sensibilité. Les habitudes développent des volitions spéciales, personne n'en saurait douter. Quant au sommeil, le somnambulisme, l'état de rêve, se présentent aussitôt à l'esprit du lecteur, et attestent son influence dans certaines circonstances accidentelles. Quand on peut assister au sommeil d'un grand nombre d'individus réunis, on voit celui-ci gesticuler et parler, celui-là se débattre, se démener dans son lit, comme pour repousser l'attaque de plusieurs individus qui en veulent à ses jours; il est haletant, suant. On a vu quelquefois cet exercice insolite de la volonté donner lieu à des accidents graves : c'est ainsi que certains hommes se sont jetés par la fenêtre pour fuir un danger et se sont tués en tombant. On en a

vu d'autres conduits, par l'hallucination du rêve, vers un lit voisin qu ils perçaient de part en part. Combien n'a-t-on pas cité d'exemples extraordinaires de somnambulisme?

Nous nous trouvons conduit, par l'enchaînement même des idées, à parler de l'influence des sentiments et des sensations sur la génération des volitions. Cette influence est immense; qu'un individu, par exemple, atteint d'un délire affectif, se prenne d'affection ou de haine, sans aucun motif, pour une personne naguère détestée ou aimée, ses volitions s'en ressentiront inévitablement. Comment douter de l'influence des sentiments à l'état pathologique, quand nous leur voyons jouer un rôle si important dans l'histoire de tous les temps? N'est-ce pas le sentiment religieux qui inspira les volitions des fanatiques de toutes les époques? C'est lui qui dicte au dévot convaincu toutes les pratiques religieuses auxquelles il se livre; c'est lui qui intervient dans la Saint-Barthélemy, dans les croisades, et qui croise le cilice sur la poitrine de saint Louis; c'est l'ambition et l'orgueil qui soufflent l'esprit de conquête; c'est en exaltant le sentiment religieux que le Vieux de la montagne entraînait à son gré les hommes de sa secte. N'est-ce pas une blessure faite à l'orgueil qui engendra la Réforme? n'est-ce pas encore l'amour de la liberté, attisé par quelques autres passions, qui soulève les peuples dans les révolutions? et n'est-ce pas enfin une passion qui alluma la torche des incendiaires en Irlande et en France dans ces derniers temps? Que ne dirions-nous pas de la jalousie, de l'amour, etc. ? N'oublions pas d'ailleurs qu'il existe entre les trois grandes facultés, sensibilité, intelligence et volonté, une

solidarité telle, que si l'une d'elles vient à prédominer, elle imprime aussitôt un cachet aux autres ; et que, par conséquent, on verra une culture exagérée de la sensibilité conduire à une altération de la volonté. « Ce n'est pas impunément, dit un historien moderne en parlant de l'orage des passions dans lequel madame Chantal passe ses jours, qu'on absorbe dans l'amour la volonté qui fait la force de l'homme, et la raison qui fait sa paix. Cette culture exclusive de la sensibilité mène madame Chantal aux visions, au délire. Elle croit, dans les églises, aux parfums célestes qu'elle seule a sentis, reconnaître la chère présence ; elle lui porte sur son tombeau (1) un petit livre composé de tout ce qu'il a dit ou écrit sur la visitation, le priant que s'il y avait quelque chose contre ses intentions, il voulût bien l'effacer. Chaque jour ce sont des extases d'amour et d'humilité ; le lendemain matin, en ayant obtenu la permission, elle se baisse pour porter la main du bienheureux sur sa tête, lequel, comme s'il eût été en vie, l'étendit et la serra par une paternelle et tendre caresse ; elle sentit très bien ce mouvement surnaturel. »

Peut-être à cette occasion pourrions-nous dire quelques mots du quiétisme, qui n'est autre chose, comme on l'a dit, que le développement de notre passivité, de nos instincts d'inertie, et dont le résultat, à la longue, est la paralysie de la volonté et l'anéantissement de ce qui constitue l'homme même ; mais il est temps d'examiner l'influence des hallucinations sur la génération des volitions. Cet examen sera nécessairement très limité, car

(1) Saint François de Sales (Michelet).

tout le monde comprend aisément que les délires de sensations doivent conduire à des volitions toutes spéciales. Il suffirait de citer l'exemple de la calendure, cette manie des tropiques, et les hallucinations de ces naufragés de la Méduse qui, croyant voir des prairies riantes, des tables toutes servies, s'y précipitaient et tombaient ainsi dans la mer. J'ai vu dernièrement un compositeur d'imprimerie se jeter, sous l'influence de l'ivresse, d'une fenêtre dans un jardin qu'il avait pris pour la Seine; l'accident eut lieu dans la rue du Bouloi. J'ai vu une pauvre jardinière faire des efforts extraordinaires pour passer à travers l'ouverture trop étroite de lieux d'aisances, et s'écrier en pleurant : « Mais je ne pourrai jamais. » Elle obéissait à une voix qui lui ordonnait d'y passer. Un habitant du quartier de la Madeleine allait, il y a deux ans, de maison en maison, avertir les habitants qu'il existait des miasmes pestilentiels, et les engager à ouvrir portes et fenêtres; il était poursuivi par une hallucination de l'odorat. On voit des aliénés se prosterner devant des apparitions de la Vierge et des saints. D'autres, comme on sait, entendent des voix qui leur crient de tuer certaine personne ou de se tuer eux-mêmes. L'influence de l'hallucination est directe ou indirecte; elle est directe, quand elle pousse directement l'aliéné à un acte particulier, sans passer par l'intelligence : un homme, par exemple, entend une voix qui lui crie de se suicider et il se suicide à l'instant, influence directe. L'influence est indirecte, quand l'hallucination développe un délire d'idées concomitant et que l'acte est une conséquence de ce délire.

Après la génération des volitions dans le premier ordre des

opérations élémentaires de la volonté, vient la génération des motifs. Mais la plupart des éléments que nous venons de passer en revue, dont les altérations exercent une influence sur la génération des volitions, jouant à peu près le même rôle dans la génération des motifs, je m'abstiens de tout développement pour éviter des répétitions oiseuses, et je m'empresse d'arriver au troisième temps, à celui de la délibération.

Les troubles de la délibération peuvent résulter d'une modification survenue dans une des facultés suivantes : abstraction, comparaison, généralisation, raisonnement, jugement, raison. Or, ces facultés sont le plus ordinairement lésées dans la plupart des cas d'aliénation mentale, sinon d'une manière générale, au moins dans ce qui a rapport au délire, quand ce délire est partiel. Il est évident que tous les actes extravagants des liénés supposent un mauvais exercice d'une au moins de ces facultés, et souvent de toutes. On voit beaucoup d'aliénés appuyer leurs extravagances sur des raisonnements souvent très spécieux, sur des sophismes à dérouter les plus habiles. J'ai cité dans ma dissertation inaugurale une dame que j'ai vue à l'hôpital Saint-Jean-Saint-Paul, de Venise, et qui raisonnait le plus habilement et le plus sainement du monde pour démontrer la vérité de ses conceptions délirantes, lesquelles l'avaient cependant poussée à quelques actes répréhensibles.

La délibération peut être troublée dans le sens de la durée. On verra des aliénés prolonger indéfiniment leur délibération, alors qu'auparavant ils délibéraient peu pour agir. D'autres délibéreront à peine, au rebours de ce qui avait lieu dans leur état de santé.

L'évidence de cette proposition nous dispense d'y insister, et j'arrive à la détermination ; elle est toujours la conséquence du motif le plus fort, qui n'est pas toujours le motif le plus raisonnable. Cette circonstance se présente souvent dans l'aliénation mentale. L'aliéné arrive, par une délibération défectueuse qui l'a fait opter pour le motif le moins raisonnable, à une détermination qui n'est que la conséquence. Ici se présente une question de synonymie de la plus haute importance, et sur laquelle je dois m'expliquer. Les expressions se résoudre, se décider, se déterminer, ou prendre une résolution, une décision, une détermination, ont un sens commun que tout le monde saisit ; mais, elles présentent entre elles des différences assez saillantes et telles quelquefois, qu'elles impriment des cachets différents aux diverses individualités de l'espèce humaine, et que souvent, chez certains malades, le trouble de la volonté consiste seulement en ce que la résolution a remplacé la décision ou la détermination, ou *vice versâ.* Je m'explique : résoudre vient de *resolvere, solvere, délier*. On délie plus difficilement, plus péniblement, qu'on ne tranche. Aussi cette étymologie et l'autorité des meilleurs auteurs qui aient fait usage du mot *se résoudre*, nous démontrent-elles que l'on ne se résout d'ordinaire que très difficilement ; le parti est pénible à prendre, on aimerait mieux ne pas vouloir, on ne veut qu'à son corps défendant ; un degré de plus, on se résigne. Se décider, au contraire de *decidere*, *couper*, *trancher*, est ordinairement une chose facile, prompte, et plus ou moins agréable ; le parti coûte moins à prendre. Alexandre aima mieux trancher le nœud gordien que le délier. Quant à *se déterminer*,

l'objet de la détermination est à peu près indifférent; il peut être pénible ou agréable, mais on veut être bien éclairé sur ce que l'on fait; il faut que toutes les raisons soient bien pesées. Détermination suppose toujours, sinon une délibération éclairée, du moins un exercice assez prolongé du jugement et de l'intelligence. Décision suppose promptitude et facilité; résolution : difficulté, peine. On retrouve les mêmes différences dans les participes de ces verbes employés comme adjectifs, dans un homme résolu, décidé ou déterminé. Beaucoup d'hommes se résolvent, c'est-à-dire ne veulent que lentement et avec peine; or quelquefois la maladie change ce mode de volonté, et on les voit se décider désormais. D'autres fois on voit des hommes, qui dans l'état de santé se décidaient ordinairement, ne se résoudre que difficilement, péniblement à toutes choses. Les aliénés se déterminent rarement, car cela suppose l'exercice d'une intelligence saine; mais d'ordinaire ils se décident sans réflexion, quelquefois ils se résolvent. Ainsi se trouvent résumés les principaux troubles de la détermination.

Ce serait peut-être le lieu d'agiter une question de diagnostic différentiel; chez certains lypémaniaques, la volonté paraît être lésée en apparence de la même manière que chez les malades dont il a été parlé plus haut, à l'occasion des lésions de la volonté proprement dite; c'est-à-dire que les uns et les autres présentent une impossibilité de vouloir manifeste. Mais, si on y réfléchit, quelle différence entre eux! Nous voyons, en effet, ceux-ci privés de vouloir parce que chez eux les scrupules abondent et règnent tyranniquement, le désir manque, la conscience est de

plus en plus timorée : aussi la délibération se prolonge-t-elle indéfiniment, ce sont des luttes incessantes, des combats intérieurs sans fin ; et quand, après beaucoup d'efforts, une détermination est prise, ce n'est pas toujours celle qu'il eût fallu prendre. Chez ceux-là, au contraire, la délibération est normale, normale aussi la détermination, le meilleur motif est sainement apprécié et le désir est manifeste, et cependant l'exercice de la volonté est impossible. D'un côté, c'est la volonté philosophique qui est atteinte, de l'autre, c'est la volonté proprement dite ; nous nous sommes suffisamment expliqué sur leurs différences.

Reste une dernière opération, qui est souvent aussi troublée dans les diverses manifestations de la volonté ; je veux parler de l'aperception de l'acte à vouloir. Nous n'avons qu'un mot à en dire, c'est que l'aperception de l'acte à vouloir est une opération intellectuelle, et que l'intelligence est très souvent lésée dans ce sens chez les aliénés. Les malades offrent alors la réalisation parfaite de cette expression : ne plus savoir ce qu'on fait.

Nous avons terminé l'étude des altérations de la volonté prise dans le sens philosophique ; elles se rattachaient toutes, comme on l'a vu, à des altérations d'éléments chargés de la préparation et de l'initiative de l'acte à vouloir. Nous pouvons désigner ce groupe d'altérations sous le nom de lésions de l'agent du vouloir, pour le distinguer du groupe dont nous devons nous occuper à présent, et qui représente les altérations de l'instrument, les troubles de la volonté proprement dite ou résultant

du rapport de l'agent à l'instrument, ayant été plus haut l'objet d'un examen approfondi.

B. Dans cette dernière partie, le trouble de la volonté est la conséquence d'un désordre survenu dans les fonctions ou facultés chargées de l'exécution des actes conçus, préparés et déterminés par le premier des trois ordres d'opérations qui constituent la volonté. Quelles sont donc les fonctions et les facultés qui tombent sous la prise de la volonté ? Ce sont, à des degrés divers, toutes les fonctions connues sous le nom de fonctions de la vie de relation. L'une de ces fonctions est l'intelligence, qui se subdivise en plusieurs autres facultés (1) ; toutes ces subdivisions de l'intelligence offrent une prise inégale à la volonté. Celles qui lui sont le moins soumises sont évidemment les facultés reproductives, c'est-à-dire l'association des idées, la réminiscence, la mémoire et l'imagination ; mais elles ne sont pas, dans l'état physiologique du moins, dans une indépendance complète de cette faculté. Il est évident qu'une lésion de l'intelligence doit entraîner une lésion concomitante de la volonté ; une volonté s'appliquant à un instrument malade ne peut donner lieu à des manifestations normales ; l'instrument ne rend plus que des notes fausses. Il peut même arriver, comme dans l'excitation maniaque, que l'intelligence soit complétement soustraite à l'empire de la volonté ; ses manifestations sont alors confuses, elles ressemblent à cette musique sans harmonie, mais non sans

(1) Voir p. 15.

mélodie, des harpes éoliennes. Il est une autre fonction dont les actes sont incontestablement les plus involontaires de tous ceux qui appartiennent à la vie animale; je veux parler de la sensibilité, soit physique, soit morale. Les sentiments sont involontaires, c'est-à-dire qu'il ne dépend pas de nous de haïr ou d'aimer quelqu'un; mais la volonté maîtrise les mouvements réactionnels qui surviennent à la suite de ces sentiments.

L'homme a le pouvoir de ne pas s'abandonner aux suggestions de sa haine ou de son amour, ou de toutes ses autres passions; ce pouvoir varie considérablement suivant les individus, depuis ces organisations de fer qui étouffent le cri de tout sentiment, jusqu'à celles qui ne peuvent leur opposer qu'un frein nécessairement impuissant. La folie altère souvent ce pouvoir, et on prévoit les troubles qui peuvent en résulter. Quant à la sensation, elle échappe à la volonté en ce sens, que, l'impression une fois produite, on ne peut s'y soustraire, et l'on est alors véritablement passif; mais nous sommes actifs en ce sens, que nous pouvons rechercher les occasions d'éprouver des sensations agréables, et fuir celles d'en éprouver de pénibles; nous pouvons tendre nos sens vers les impressions qui nous plaisent, et de plus nous pouvons, jusqu'à un certain point, maîtriser la réaction. Il suit de là que les troubles de la sensation ont peu d'influence sur l'exécution de la volonté. Reste la musculation, de toutes les fonctions de la vie animale celle sans doute qui est le plus sous la dépendance de la volonté; elle est susceptible de modifications, qui influent beaucoup sur la régularité d'exécution des actes qui lui sont confiés. On comprend l'influence

exercée par la paralysie, l'épilepsie, l'hystérie, les chorées, et toutes les maladies enfin qui atteignent le système musculaire, sur l'exercice de la volonté. Dans la paralysie, l'homme cesse de vouloir mouvoir ses membres paralysés; dans l'épilepsie, la musculation est absolument soustraite, pendant l'accès, à la volonté; dans l'hystérie, la volonté exerce encore une certaine influence, et il en est de même dans les diverses sortes de chorée: mais ce reste d'influence ne se révèle que par un effort. En un mot, pour la musculation comme pour toutes les fonctions de la vie animale qui tombent sous la prise de la volonté, il est évident que leurs altérations doivent influer sur la régularité d'exécution des actes de la volonté, à la manière du dérangement d'un instrument sur les qualités d'exécution d'un morceau de musique.

Il est deux chapitres de l'histoire des lésions de la volonté, que l'on s'attendait sans doute à nous voir aborder dans ce mémoire; nous voulons parler de l'étiologie et de la thérapeutique de ces affections. Il convient peut-être de dire pourquoi nous les avons écartées. Il nous a semblé d'abord, quant à l'étiologie, que nos observations n'étaient pas assez nombreuses pour que l'on pût se prononcer sur la question de savoir si l'étiologie des maladies où prédomine une lésion de la volonté diffère essentiellement de l'étiologie de l'aliénation mentale en général. Nous n'aurions pu, dans l'état actuel de la science, qu'émettre des conjectures plus ou moins hasardées à ce sujet. Les plus admissibles d'entre toutes eussent été celles qui rattacheraient la production de cette forme d'affection à des causes morales dont l'effet porterait spécialement sur la volonté, et nous n'aurions

signalé qu'avec réserve : des travaux excédant les forces d'un individu, de longs efforts de volonté, soit pour contenir certains élans naturels, soit pour comprimer certaines passions à explosion violente, un amour contrarié, une erreur de vocation, ou le choix d'une profession nullement en rapport avec les penchants et les goûts de l'individu, une existence forcément sédentaire, une transition trop brusque de l'activité habituelle à un repos trop absolu, la rupture d'une habitude d'activité, etc. C'est avec la même réserve, et cependant avec quelque raison, que l'on pourrait établir cette proposition : que, toutes choses égales d'ailleurs, la folie, supposée imminente chez un individu, a d'autant plus de chance de revêtir le caractère d'une lésion de la volonté, que cet individu a déployé plus d'activité dans son existence antérieure.

Les mêmes considérations nous ont retenu pour le traitement de ces affections; nous attendons que des faits plus nombreux viennent nous prouver qu'il diffère du traitement de l'aliénation mentale en général. Toutefois, sans se prononcer sur cette question, il est permis d'inférer que la connaissance plus approfondie des lésions de la volonté dans telle ou telle forme de folie, permettra de lui appliquer des moyens plus appropriés, et pourra faire éviter les erreurs dans lesquelles peuvent tomber les aliénistes qui emploient, sans un discernement suffisant, certains moyens moraux qui n'atteignent que la volonté quand on croit les diriger sur l'intelligence. On ne saurait le dire assez haut, la médecine mentale n'est et ne sera de longtemps qu'une médecine de symptômes, et le véritable progrès

doit tendre à ce qu'elle soit une médecine de symptômes de mieux en mieux connus; nul doute que par une appréciation de plus en plus complète de chaque symptôme et de la faculté à laquelle il se rattache, il ne devienne plus facile de déterminer les moyens les plus appropriés à chacune des facultés malades, et de poser quelques règles dans une médication dont l'empirisme a trop longtemps fait les frais. L'étude des lésions de la volonté pourra donc, à ce titre, rendre quelques services; mais cette question, aussi bien que celle de l'étiologie, est trop importante pour que nous n'en présentions qu'une ébauche; nous aimons mieux la remettre à un autre temps.

FIN.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, 30, rue Jacob.